



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1995 MERCREDI 23 AVRIL 2014

Céni

Publication imminente du calendrier électoral pour les locales



Martin Kobler



Malu Malu

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) s'apprête à publier, dans les jours à venir, son calendrier concernant l'organisation des élections urbaines, municipales et locales prévues en 2015. Cette première étape du cycle électoral 2013-2016 attend obtenir le quitus de la représentation nationale pour se mettre en branle après l'adoption de la feuille de route électorale présentée par le président de la Céni. C'est à l'issue de son entretien avec le patron de la Monusco que l'abbé Apollinaire Malumalu a exprimé cette conviction tout en invitant les électeurs congolais à se préparer à élire, pour la première fois depuis l'indépendance du pays, leurs représentants au niveau de la base.

Martin Kobler a, quant à lui, rassuré de l'assistance de son institution à accompagner la RDC dans cette dynamique électorale. Le soutien de la mission onusienne, a-t-il indiqué, pourrait porter sur l'assistance technique, logistique et la mission de bons offices.

Page 11

Tabernacle de la Parole

Le conseil de l'Église réplique aux accusations portées contre le pasteur Clément Bowa

De la première plainte déposée contre le pasteur Clément Bowa au Parquet général de la Gombe en août 2013 jusqu'à ce jour, l'organe de direction de l'Église relève qu'en aucune fois, la justice ne s'est laissé instrumentaliser par le cabinet « Mbambu et associés » agissant au nom de ses clients. À travers une mise au point, le conseil de l'Église dément les accusations d'abus sexuels portées contre le pasteur sans qu'elles ne soient appuyées par des faits précis. « Si le problème concernait exclusivement l'homme de Dieu, d'où vient alors la volonté clairement affichée de vouloir faire fermer l'Église comme si elle ne disposait pas d'autres prédicateurs qui y travaillent ? », s'interroge-t-on. En interne, on est convaincu que la croisade menée contre le pasteur Clément Bowa ne vise qu'à nuire à son ministère et à ternir l'image de son Église.

Page 11

SHOKOKAKOMA

Osase fait rimer danse avec persévérance

La troupe de Bénédicte Shutsha offre aux Kinois, depuis janvier dernier, un spectacle gratuit, un mélange de danse traditionnelle et contemporaine. Le prochain prévu pour le 22 mai au rond-point Kintambo magasin est assorti d'une exhortation à faire preuve de ténacité pour « y arriver » dans la vie. Bien connue comme danseuse et membre du chœur féminin de l'orchestre Viva la Musica, Bénédicte Shutsha mène la troupe de danse Osase, en assure la direction artistique, avec l'ambition première d'illuminer le quotidien congolais. Au travers de Shokokakoma, elle exprime une détermination qu'elle espère contaminer aux spectateurs de sa performance de danse. Le message



Le journaliste Patrick Palata

qu'elle véhicule en jouant de son corps est que « malgré la souffrance, la violence, la misère et la pauvreté, nous devons continuer à travailler pour y arriver un jour.

Page 13

BANDUNDU

Le torchon brûle entre la compagnie ITB à Oswhe et les autochtones

La compagnie d'exploitation forestière ITB, qui n'émet plus sur la même longueur d'onde avec ses employés, décide de mettre la clé sous le paillason en décidant la mise en congé technique du personnel. Entretemps, la société qui est en partenariat avec la chinoise Mina laisse derrière elle des litiges et autres revendications que l'associée ne compte pas résoudre. C'est cette attitude de la nouvelle associée de l'ITB qui serait à la base du déclenchement de la grève du personnel. Dans les dispositions du contrat signé avec Mina, il est prévu que cette dernière liquide les arriérés de salaires de onze mois accumulés par ITB. Malheureusement, le personnel se voit buté à un refus catégorique de la nouvelle équipe dirigeante d'honorer cet engagement. Vingt-huit agents présumés meneurs de cette fronde ont été simplement révoqués.

Page x

MÉDIAS

FFJ salue la libération de Patrick Palata

Ce journaliste de la station provinciale de Canal Congo Télévision, une chaîne de télévision émettant au Bas-Congo, a pu recouvrer la liberté à la faveur de la loi d'amnistie de février 2014, après plus de trois ans de détention. Palata, poursuivi pour « participation à un mouvement insurrectionnel » aux côtés de Faustin Munene, ancien général au sein des Fardc actuellement en exil, a été condamné à vingt ans de prison ferme par la justice militaire. Il avait été arrêté début janvier 2011.

À la faveur d'une loi d'amnistie de février 2014, il a pu recouvrer la liberté. Tout en prenant acte de cette libération, l'organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse Freedom for journalist (FFJ) demande que la même mesure s'applique à deux autres journalistes poursuivis presque pour les mêmes faits, actuellement gardés en prison à Kinshasa.

Page 13

ÉDITORIAL

Racines

À ceux qui nous lisent ici chaque matin et qui ont quitté, jadis ou récemment, leur département, leur ville, leur village, nous ne saurions trop conseiller de renouer avec le lieu où ils virent le jour et où vivent sans doute encore nombre de leurs parents. Car le temps viendra, bien plus vite qu'ils ne le pensent, où chacun d'eux éprouvera le besoin de retrouver ses racines.

Donner un tel conseil alors que l'urbanisation ne cesse de s'accélérer, vidant les campagnes et conduisant les citoyens à s'agglomérer parfois au-delà du raisonnable, peut sembler absurde, déconnecté de la réalité. Ce n'est pourtant qu'un geste de bon sens, car partout dans le monde, sur tous les continents, les hommes et les femmes qui cèdent aux mirages des grandes villes ou furent contraints de le faire pour des raisons économiques cherchent à renouer avec leur passé. Ainsi le veut, sans doute, l'instinct qui guide nos pas depuis la nuit des temps ; ainsi le permettent aussi, et le permettront de plus en plus, les moyens de communication tant physiques que dématérialisés mis aujourd'hui à notre disposition.

Le Congo est entré trop récemment dans la modernité pour que les citoyens qui y vivent aient rompu les liens tissés avec la terre dont ils sont issus. Ceux-ci peuvent donc à tout moment retourner là où les corps de leurs ancêtres sont inhumés, là où leur esprit reste toujours présent. Il leur suffit d'y revenir, non pour s'y réinstaller, mais pour recréer des relations avec ceux et celles qui sont demeurés au pays et grâce à qui ce qu'il est convenu d'appeler l'«hinterland» continue de vivre.

À l'heure où se préparent les élections locales, il n'est pas illogique de rappeler que l'essence même de la société dans laquelle nous vivons demeure plus que jamais la terre qui nous a donné naissance. Et d'ajouter que chacun de nous, où qu'il demeure aujourd'hui, à la place qui est la sienne dans la société moderne et avec les moyens dont il dispose, devrait se préoccuper d'aider au développement de cette terre. Il contribuerait ainsi de façon décisive à l'équilibre de la société dans laquelle il vieillira et au sein de laquelle ses enfants évolueront demain. Préparer des lendemains qui chantent n'est pas impossible, quoi que l'on dise, si nous sommes assez sages pour concilier le présent et le passé.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

Le nouveau représentant du PNUD présente ses lettres d'accréditation

Anthony Ohemeng-Boamah, coordonnateur-résident du système des Nations unies et représentant-résident du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui entame son processus d'agrément auprès des autorités congolaises, a rencontré le 19 avril le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Basile Ikouébé, avant d'être prochainement reçu par le président de la République.

Anthony Ohemeng-Boamah vient de la Guinée où il a servi aux mêmes fonctions les Nations unies pendant quatre ans (2010-2014). Au Congo, il remplace le Gambien Lamine Manneh, appelé à servir les Nations unies au Rwanda.

Titulaire d'un BA et d'une maîtrise en économie internationale et finance de l'université Brandeis du Massachusetts (États-Unis), Anthony Ohemeng Boamah, qui est d'origine ghanéenne parle l'anglais, le français et le portugais. Il a près de vingt-cinq ans



Basile Ikouébé s'entretenant avec Anthony Ohemeng-Boamah

d'expérience, dont plus de vingt-deux avec les Nations unies. Il a fait ses débuts au PNUD en 1992, en qualité d'économiste JPO/junior en Guinée-Bissau.

Anthony Ohemeng Boamah a occupé tour à tour les postes de directeur pays pour le Rwanda, représentant-

résident adjoint du PNUD en Côte d'Ivoire, adjoint spécial du directeur régional pour l'Afrique à New York, conseiller du programme pays à New York et représentant-résident adjoint du PNUD en Angola.

Il est marié et père de trois enfants.

Yvette Reine Nzaba

CONSTITUTION

Une conférence-débat pour conscientiser les populations de Pointe-Noire

Le Front citoyen pour le changement de la constitution (F3C), dans sa mission de soutenir le débat républicain, organise le 27 avril dans la ville océane une conférence-débat. Elle se tiendra par le biais du Cercle de réflexion, d'analyse La Pléiade de Pointe-Noire en partenariat avec le Cercle de réflexion des écrivains Denis-Sassou-N'Guesso de Dolisie.

L'annonce en a été faite par le président du Cercle de réflexion des écrivains, Clotaire Ouélo, à sa sortie d'audience, le 19 avril, avec le président de ce front, Justin Koumba, et le vice-président, Pierre Mabilia. Les participants à

ces assises débatteront autour de deux thèmes principaux, à savoir le défi de l'émergence du Congo, utopie ou réalité ; la nécessité d'un nouveau contrat social et politique du Congo et le rôle facilitateur de Denis Sassou-N'Guesso. «C'est tout l'enjeu de la démarche que les cadres du Niari avaient engagé le 22 mars, et nous sommes venus donner l'information officielle au président et au vice-président de cette grande retrouvaille où les cadres de Pointe-Noire et de Dolisie vont se retrouver pour parler de cette question d'intérêt national», a déclaré Clotaire Ouélo Louango,

avant d'ajouter: «Nous sommes en démocratie, c'est un mouvement qui se répand sur le terrain, la Sangha, et demain la Lékoumou. C'est un processus, qui commence et va se poursuivre.»

Pour rappel, le 22 mars les cadres et sages du Niari avaient pris l'engagement, devant le président à Dolisie, par la voix du président de l'Assemblée nationale, d'aller vers le changement de la Constitution. Cette démarche a été matérialisée le 6 avril à Brazzaville avec la mise en place du F3C.

Josiane Mambou-Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Amaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durty Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

HYDROCARBURES

Les sociétés pétrolières confiantes en leurs projets

En marge de la deuxième édition de la conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures, qui s'est tenue du 14 au 16 avril, à Brazzaville, plusieurs patrons du secteur pétrolier ont exprimé leur optimisme sur l'avenir de leur activité.

Premier sur cette liste, le président-directeur général de la société African Global Energy (New Age), Steven Lowden, a annoncé l'engagement de sa société dans la production du gaz. Ce projet s'effectuera au champ de Lichendjili sur le permis Marine XII, en groupe contracteur avec la Société nationale des Pétroles du Congo (SNPC) et Eni Congo. Steven Lowden estime que ce projet favorisera l'aug-

mentation de la capacité de production de gaz au Congo. La première production est attendue en 2015. Sa société œuvre dans l'exploration et la production de l'huile et du gaz. Elle est présente dans sept pays en Afrique et un autre en Asie du Sud-Ouest.

Quant à la société Noble Energy, elle noue des contacts jusqu'à présent avec les autorités de tutelle dont le ministre des Hydrocarbures. Elle est intéressée par les opportunités d'exploration des blocs en haute mer, particulièrement dans les zones libres. La directrice générale et vice-présidente de la société, Susan Curriham, a fait part de l'intention de son entreprise au ministre André Raphaël Loemba, dans la perspective d'un permis d'ex-

ploration. Cependant, l'octroi d'un permis est assujéti à un appel d'offres. Jusqu'à ce jour, rien n'a encore été programmé.

Le président du groupe Shell International Exploration et Production, Alexandre Boertje, a affirmé que sa société était très développée dans le domaine technologique. Sa présence à cette conférence est de s'approprier puis de comprendre toute la chaîne de valeur ajoutée pour en apporter son expérience.

Enfin, le directeur général de Total E&P Congo, Baback Bagherzadeh, pense que le projet Moho Nord est le plus grand projet que le Congo n'ait jamais connu. Il l'explique par son importance, son ampleur et aussi les ressources qu'il met en valeur. Un projet important égale-

ment par son investissement : plus de 2 milliards de dollars à investir pour pouvoir développer les ressources à identifier dans le permis d'exploitation de Moho Bilondo. La complexité du projet réside cependant dans les innovations qu'il exige.

Sa mise en œuvre intègre à la fois un développement sous-marin, l'utilisation d'installations existantes et leur extension, mais aussi la mise en place de nouvelles installations importantes.

En termes de prévisions, le projet Moho Nord met en valeur 485 millions de barils. En période de pic de production, il est prévu un surplus.

Le projet Moho Nord a inclus beaucoup d'innovation dans le domaine de l'environnement. Il

est indiqué qu'il n'y aura pas de gaz torché au cours de l'exploitation normale des installations de Moho Nord.

C'est plutôt une innovation technologique, tous les gaz seront récupérés et réinjectés dans les réservoirs.

« Cette torche ne pourrait servir que dans des cas d'urgence, notamment dans le cas où la décompression des installations s'avère nécessaire. Une autre méthode pour diminuer l'impact sur l'environnement, toutes les eaux de production venues avec l'huile, sont séparées de l'huile et de nouveau réinjectées dans le réservoir, pas d'eau de production rejetée dans la mer », a conclu Baback Bagherzadeh.

Nancy France Loutoumba

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Les ministres adoptent les documents portant sur la gouvernance

La Stratégie africaine pour la science et la technologie (Stisa 2014) et les statuts de création des institutions panafricaines de science, de technologie et d'innovation ont été approuvés, le 18 avril, à l'issue des travaux de la 5e conférence des ministres en charge de la Science et de la Technologie clôturés par le ministre de la Recherche scientifique, Bruno Jean Richard Itoua.

Ces documents seront soumis au sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA). Ils permettront de poser les fondements de la gouvernance de la science, la technologie et de l'innovation en Afrique. Les statuts de création portent notamment sur le Conseil africain de la recherche scientifique et de l'innovation, l'Observatoire africain de la science, la technologie et de l'innovation et l'Organisation panafricaine de la propriété intellectuelle (Opapi).

La Stisa est élaborée dans le cadre de l'agenda 2063 de l'Union africaine en vue de contribuer à sa vision en une période de dix ans. Elle vise à éradiquer la faim et garantir la sécurité alimentaire, la santé et la lutte contre les maladies et développer des propriétés physiques et intellectuelles. Abordant la question de l'Opapi, il a été souligné que la propriété intellectuelle n'est prise en charge par aucun secteur spécifique au niveau national ni par des ministères spécifiques.

Au cours des travaux, les ministres de la Science et de la Technologie ont convenu de la prochaine réunion d'Amcost à Khartoum au Soudan. La rencontre consistera à préparer l'intégration de la



Les ministres de la Science et de la Technologie chantant l'hymne de l'UA

commission technique spécialisée en remplacement de l'Amcost. Ils ont, en outre, félicité l'initiative du Congo pour l'organisation d'ici à 2015 d'un salon international consacré à l'innovation et à l'invention en Afrique. Ce salon à l'initiative du Congo sera sous l'égide de l'UA.

Rappelons qu'à l'ouverture des travaux de la session extraordinaire de l'Amcost, plusieurs allocutions ont ponctué cette cérémonie, notamment les discours prononcés par la directrice en charge de la politique scientifique et du renforcement des capacités de l'Unesco, Li-

dia Brito, le commissaire aux ressources humaines à la science et à la technologie de l'UA, Martial de Paul Ikounga.

Lidia Brito a félicité le Congo qui s'est montré intéressé pour la réalisation de la science, la technologie et l'innovation qui sont, d'après elle, le moteur de développement. Elles permettent de surmonter les défis liés à l'équité, l'environnement, le changement climatique, le chômage des jeunes et la pauvreté. « L'Unesco travail pour l'intégration sous régionale. Elle a besoin des alliances pour créer des stratégies, élaborer un cadre de coo-

pération dans le domaine des sciences en vue de contribuer au développement du continent », a-t-elle indiqué. Au terme de ses propos, elle a annoncé qu'elle a été très contente de venir au Congo. Elle est à la fin de son mandat en Afrique et poursuit sa mission en Amérique Latine et les Caraïbes. Elle a promis rapprocher ces deux continents pour la promotion de la science, la technologie et l'innovation.

Martial de Paul Ikounga a souhaité la bienvenue au ministre de l'Amcost et il a présenté la vision de l'UA. Il a expliqué que l'assemblée

générale de la conférence des ministres 2014 envisage les actions futures. Elle vient également pour résoudre des lacunes. Il a, par ailleurs, invité les ministres à l'apport historique en dotant l'Afrique d'une organisation d'innovation capable d'apporter des solutions. La réunion de l'Amcost a figuré parmi les activités organisées du 14 au 18 avril à Brazzaville dans le cadre de la semaine de la science, la technologie et de l'innovation à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération.

Lydie Gisèle Oko

TRAFIC BRAZZAVILLE-KINSHASA

Les aveugles et malvoyants expriment leur mécontentement

La délégation de la section des non-voyants œuvrant au Beach de Brazzaville, conduite par Lambert N'liba, a été reçue le 22 avril par le président de l'Union nationale des aveugles et malvoyants du Congo, Hugues Boukélé, à l'Institut africain de Réadaptation.

Il était question d'expliquer au président des aveugles les tracasseries auxquelles ils sont confrontés afin que leurs doléances soient entendues par les autorités compétentes.

Les entretiens ont porté sur l'interdiction des sujets de la République démocratique du Congo au Beach de Brazzaville, la réduction des jours de la traversée ainsi que les multiples taxes douanières et policières des services frontaliers.

Selon ces aveugles et malvoyants, ces services ne permettent plus à leurs amis de la République démocratique du Congo de sortir des bateaux au Beach de Brazzaville. Ils donnent accès qu'à leurs guides tandis que les aveugles de Brazzaville traversent tranquillement à Kinshasa. « Ces tracasseries ont commencé depuis que l'opération « Mbata ya bakolo » a été lancée à Brazzaville. Nous ne sommes pas contre l'opération. Elle est au contraire la bienvenue parce qu'elle permet

à tout citoyen d'exercer librement ses activités. Il y a des aveugles et malvoyants qui ont leurs papiers et leurs cartes consulaires et nourrissent leur famille grâce au trafic », ont-ils indiqué.

Ils poursuivent en disant que c'est depuis le 29 mars que le trafic a été interdit. Après le lancement de l'opération, la traversée entre les deux Congo a été ramenée à deux jours. Cette situation leur préoccupe essentiellement et avait occasionné leur rencontre avec le responsable de la police. En ce qui concerne les taxes policières et douanières, ils ont émis le souhait aux autorités congolaises de leur accorder des mesures exceptionnelles. « Si nous nous retrouvions sur des frontières, c'est pour la recherche des moyens de vivre et non pour autre chose. À cela, comme il manque de politique de prise en charge entre les deux Congo, nous ne devons pas subir le même traitement que les valides », ont-ils déploré.

Séance tenante, le président Hugues Boukélé a remercié ces derniers et leur a demandé de se comporter en bon citoyen en respectant les lois et règlements du pays. Il les a assurés de contacter les autorités compétentes pour discuter sur la question.

Lydie Gisèle Oko

CHU

4 spécialistes formés par Mercy Ships

Ces médecins, infirmiers et infirmières ont pris part à une campagne de formation organisée par l'ONG internationale Mercy Ships, en partenariat avec le Rotary Club international, le CHU de Brazzaville et le gouvernement congolais, en vue d'améliorer leurs compétences dans les opérations de haute technologie dans les cas de chirurgie de la cataracte.

Cette formation qui a duré deux semaines s'inscrivait dans la droite ligne de la mise en œuvre

connu une intense activité ce vendredi 18 avril. Un moment insolite propice à la cérémonie de clôture offerte par l'équipe des formateurs et des médecins présents au bloc opératoire du CHU, le déroulement d'une opération de cataracte a permis à la délégation de journalistes de vivre en direct ce moment intense. Plus qu'une opération ordinaire, cet intermède a transporté la délégation dans l'univers de la médecine, où sauver des vies est le maître mot.

En effet, le Dr Haresh Asnani,

tout pour qu'ils continuent à travailler ensemble. Le responsable de la logistique de Mercy Ships s'est également expliqué à ce propos: « Je pense que c'est une très grande réussite. Jusqu'à présent nous sommes satisfaits de tout ce que nous avons pu fournir. Nous avons formé quatre docteurs qui ont vraiment participé à cette formation, et sont tous des ophtalmologues. Et nous avons formé le personnel du service ophtalmo ainsi que des infirmiers et des infirmières de l'hôpital. Je voudrais ici remercier le président Denis Sassou N'Guesso pour avoir invité Mercy Ships, et remercions également le CHU pour sa collaboration, son directeur général et le personnel ainsi que tous les partenaires qui nous ont aidé dans cette formation. »

Par ailleurs, le Dr Freddy Ngabou Ganga, l'un de bénéficiaires, a fait savoir: « Cette formation nous va vraiment. Je crois qu'on l'attendait depuis un moment et elle est plutôt la bienvenue. On peut même dire qu'on s'est jeté dessus parce qu'on en avait besoin. Vous savez, ce sont des opérations de haute technologie. Mon souhait, c'est que le gouvernement fasse davantage, telle une promesse de rééquipement du service d'ophtalmologie. On l'attend pour être encore plus performants. »

Guillaume Ondzé



Le service ophtalmologiste du CHU de Brazzaville

du protocole d'accord signé entre la République du Congo et l'ONG internationale Mercy Ships. Le Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU) a

formateur du Rotary Club District 301, originaire d'Inde, affirme qu'ils ont fait un très bon travail. Il est donc sûr que le CHU et le ministère de la Santé feront

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

Intitulé du marché : Réhabilitation des postes de transfusion sanguine (PTS).

Référence :

Le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), envisage d'attribuer des marchés de travaux pour les réhabilitations des postes de transfusion sanguine (pour le renforcement des postes).

Il s'agit de :

- Les postes de transfusion sanguine de Tié-Tié/Loandjili ;
- Les postes de transfusion sanguine de Sibiti/Zanaga/Dolisie;
- Le poste de transfusion sanguine d'Owando.

Le dossier d'appel d'offres national peut être consulté à l'adresse suivante : CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE, DIRECTION GENERALE, CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS, BP. 462, Cité Louis Pasteur Brazzaville, Tél. (242) 06 629 91 90 / 06 987 10 27

La date limite de remise des offres est fixée au 18 avril 2014 à 14 h00

Fait à Brazzaville, le
La Directrice Générale
Personne Responsable des Marchés Publics

Dr Amélia BOKILO-DZIA

PROMO VISA – DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07 avril 2014 au 07 juillet 2014)
Kasstour Partenaire de Direct-Africa

Nos services :

- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions)
- Vente de pièces détachées à votre demande
- Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations)
- Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc.)
- Assistance à l'aéroport de Dubaï
- Transport des marchandises (frets maritime et aérien)

Veuillez nous contactez à l'adresse suivante :

Brazzaville (croisement avenue de la paix, rue Mayama N° 84 Moundali)

Tél : 05 009 00 90/ 06 626 50 81 / 06 926 18 92

Email : directafricabzv@yahoo.fr, kasstour@yahoo.fr

Pointe-Noire 476 Boulevard Félix Tchicayas-OCH

Tél : 05 533 17 87/ 06 628 61 67

Email : directafricapnr@gmail.com

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « A un moment donné, les entrepreneurs français ne voulaient plus investir en Afrique. Aujourd'hui, ils reviennent. C'est un très bon signal. »

Luc-Adolphe Tiao, Premier ministre du Burkina Faso, L'Essentiel, n°47 de mai-juin 2013

□ « En politique, il y a de tout. Il y a les compétents et les sincères. Il y a aussi les menteurs et les amateurs. Les gens qui nous gouvernent aujourd'hui font partie pour la plupart de la seconde catégorie. »

Philippe Tesson, journaliste français de presse écrite et chroniqueur de radio et de télévision, Le Point, 12 mars 2014

□ « Ce n'est que par le dialogue, lors des procédures démocratiques, et non en utilisant les forces armées, les tanks et l'aviation, que l'on peut mettre de l'ordre dans le pays »

Vladimir Poutine, président russe, séance annuelle de questions-réponses télévisées, cité dans Le Parisien, 17 avril 2014

□ « Les métropoles ne doivent pas devenir des pôles de pauvreté, mais des moteurs économiques »

Alioune Badiane, directeur des programmes, Onu-Habitat, Jeune Afrique, Hors-série n°35, année 2014

□ « Le grand danger qui menace l'ensemble du continent africain, c'est le vide hégémonique. C'est la mollesse des institutions africaines dans un contexte d'affaiblissement des formes nationales de la souveraineté... d'émergence d'une classe de sans-travail, de multiplication des guerres de prédation... »

Achille Mbembe, Historien et politologue camerounais, Jeune Afrique, le 6 décembre 2013

PROTECTION DE L'ENFANCE

L'Union européenne mobilise à plus de 390 millions FCFA

Le projet de renforcement des capacités des acteurs locaux en faveur de la protection de l'enfance a été lancé, à Brazzaville, avec la participation du gouvernement et des partenaires étrangers dont l'Union européenne, selon les informations parvenues le 22 avril à notre agence de presse.

Financé par l'Union européenne à hauteur de plus de 600 000 euros, soit plus de 390 millions FCFA, représentant 75% du coût total de l'action, le projet est mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre l'ONG Triangle Génération Humanaire et le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER).

L'objectif du projet est d'améliorer la protection et la réinsertion des enfants en situation de vulnérabilité par la sensibilisation et le renforcement des capacités d'intervention des acteurs publics et associatifs. « Ces jeunes en situation de grande exclusion, constituent pour nous, pouvoirs publics et organisations de la société civile, un grand défi. Ce défi, c'est la protection sociale de l'enfant, en termes de santé, d'hygiène, d'éducation, de formation, de participation à la vie économique. En un mot, faire de ces enfants et de ces jeunes, des citoyens à part entière », a expliqué la ministre Émilienne Raoul.

La pérennisation de ce projet risque de poser problème à Brazzaville et à Pointe-Noire, lorsque les moyens mis à disposition par l'Union européenne seront épuisés. Les municipalités sont donc

conviées à trouver des solutions et il revient au gouvernement d'accélérer la prise de textes pour le transfert des compétences et des moyens aux collectivités locales, dans le cadre d'une politique de protection de l'enfance. La ministre des Affaires sociales a également argumenté en indiquant: « La famille est le premier cercle de protection de l'enfant. Il est du devoir des familles de garantir le respect des droits de leurs enfants, de veiller à ce qu'ils soient protégés contre toutes formes d'exclusion, de violence et d'injustice. »

L'action du projet s'insère dans un cadre juridique national et international C'est dans le cadre de la Convention internationale des droits de l'enfant (1989), ratifiée par la République du Congo, ainsi que la loi 04-2010 du 14 Juin 2010 portant sur la Protection de l'enfant en République du Congo que ce projet s'inscrit.

Pour la conseillère politique de la délégation de l'Union européenne, Isabelle Edet: « L'État facilite le dispositif d'antenne mobile, et d'accès aux mineurs incarcérés dans la maison d'arrêt de Brazzaville pour une réussite des activités socio-culturelles et éducatives programmées. De même, il faut l'implication des agents de la sécurité publique pour faciliter les déplacements et l'accès aux quartiers. » La conseillère européenne suggère que l'État congolais s'assure de l'engagement personnel des juges et fonctionnaires clés, garants de la gratuité des

actes juridiques et du bon déroulement des procédures de placement en familles d'accueil. Elle a également rappelé qu'il est, en effet, primordial que ces services bénéficient d'un encadrement financier juste, afin d'empêcher le prélèvement injuste de taxes aléatoires sur ce type de documents. Les enfants de la rue, enfants incarcérés ou encore enfants en situation de rupture familiale ou sociale, demeurent particulièrement exposés à toutes formes de violences, mais aussi à la consommation de drogues, à l'infection par le VIH/sida ou la prostitution, aggravant encore leur isolement et leur situation de précarité. Rappelons qu'au mois de janvier de cette année, se tenait à Pointe-Noire un séminaire inter-municipalités consacré aux enfants et aux jeunes de la rue. L'objet de cette rencontre était d'échanger et de faire émerger des propositions pour accompagner le processus d'assistance des enfants en situation de rue dans les grandes villes africaines.

Par ailleurs, l'ONG Triangle Génération Humanaire (TGH) dont le chef de mission est Diego Curutchet, existe depuis 1994 et mène des activités en République du Congo depuis 2011. En 2013, ses équipes engagées sont présentes dans 13 pays et territoires en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie, gérant environ 50 programmes. Ceci grâce à des partenariats publics durables avec des bailleurs internationaux et locaux, en s'appuyant sur des structures de l'État et de la société civile locale.

Fortuné Ibara

**Double terrain à vendre à Massengo et Kintélé (domaine)
Contacter : 06 821 82 80**

LEBENBAY

1-Apprenez l'anglais ou l'informatique à domicile ou dans votre entreprise
2-Séjours linguistique aux USA. Apprenez l'anglais aux USA
Tél : 05 588 69 67 / 01 044 87 04

NÉCROLOGIE

Julien Maxime Bissakou, conducteur des travaux à la SGE-C, la grande famille de « Bana Mbinda » et parents informent amis et connaissances du décès de son père, Flavien Boukoumou, survenu le 21 avril 2014 à Libreville au Gabon. Le programme, la date et le lieu des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP08	Gestion axée sur les résultats : approche méthodologiques et outils	5 jours	05 au 09 mai 2014
EPO4	Optimisation de la fonction de secrétaire	5 jours	05 au 09 mai 2014
PDG01	Gestion des revenus des collectivités locales	5 jours	12 au 16 mai 2014
MDP09	Gestion comptable et financière des projets et programmes	10 jours	19 au 30 mai 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	26 au 30 mai 2014



GESTION DE LA DIASPORA

L'OIM appuie le gouvernement congolais

L'atelier qui y est consacré s'est ouvert ce 22 avril au ministère des Affaires étrangères et de la coopération sur le thème : « Renforcement des capacités pour une gestion stratégique de la diaspora congolaise ».

Créée en 1951, l'organisation internationale pour les migrations (OIM) est la principale organisation intergouvernementale active sur la scène migratoire. Le programme migrations pour le développement en Afrique (MIDA), qui est son programme de renforcement des capacités institutionnelles, vise à faciliter le transfert vers les pays d'origine des ressources et des compétences vitales acquises par la diaspora africaine.

En ce qui concerne le Congo, il s'agira, à travers l'implantation du programme MIDA, de répondre par cette mobilisation aux défis de carence en ressources humaines auxquels le Congo Brazzaville fait face dans deux secteurs prioritaires : la santé et l'enseignement supérieur.

Pour ce faire, un processus pilote de mobilisation effectif de la diaspora congolaise en France sera mis en œuvre dans une perspective d'apporter la contribution au développement du Congo-Brazzaville, plus particulièrement

dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Il s'agira entre autres : d'apporter son appui technique à la cellule de mobilisation de la diaspora ; d'organiser un atelier de formation sur la gestion et mobilisation de la diaspora ; d'organiser un recensement et identifier les experts de la diaspora ; d'élaborer un répertoire des besoins en ressources humaines dans les institutions ciblées ; d'organiser des missions temporaires d'un mois de dix experts de la diaspora. Prenant la parole au cours de la cérémonie d'ouverture de cet atelier, le chef de bureau de l'OIM Congo, Gilbert Mboundou, a déclaré que c'est à la demande du gouvernement du Congo que l'OIM a déclenché le programme MIDA- Congo Brazzaville 2014. C'est donc à ce titre que, sous le haut patronage de l'ambassade du Congo en France et de l'OIM-Paris, le forum de la diaspora congolaise en France a été organisé à l'hôtel Opéra Cadet, le 5 avril 2014. Il avait pour thème

« l'engagement de la diaspora congolaise pour le processus du développement du pays ». Plusieurs présidents et délégués des associations congolaises de la diaspora ont participé à cet important forum.

Le projet MIDA, vivement souhaité
Édith Laure Itoua, conseillère du président de la République, chef du département des Congolais de l'étranger, a éprouvé un réel à voir ce projet démarré. « *Nous y sommes et je suis heureuse qu'on puisse enfin commencer le projet MIDA au Congo. Je souhaite que ce programme soit une réussite et surtout qu'il devienne pérenne, parce que le but de ce projet pilote, c'est de voir le MIDA s'installer au Congo* », a-t-elle déclaré.

Notons que l'OIM est dirigée par William Lacy Swing, avec pour siège Genève. Madame Carmela Godeau, étant la directrice régionale pour l'Afrique de l'ouest et du centre.

Bruno Okokana

SOUDAN DU SUD

Enquête et sanctions exigées sur le massacre de Bentiu

La représentante permanente du Nigeria auprès des Nations unies, Joy Ogburn, qui préside le Conseil de sécurité pour le mois d'avril, a condamné, dans une déclaration rendue publique le mardi 22 avril, les attaques conduites la semaine dernière par des rebelles contre le camp de la mission des Nations unies au Soudan du Sud, à Bor et dans la ville de Bentiu, faisant plus d'une centaine de morts selon des sources concordantes.

Dans ce texte, le conseil souhaite que des mesures soient prises pour «enquêter sans attendre sur ces actes abominables» afin de traduire leurs auteurs devant la justice. «*Les membres du Conseil de sécurité se sont déclarés scandalisés par les récentes attaques perpétrées au Soudan du Sud par des groupes armés qui s'en sont pris délibérément à des civils ainsi qu'aux sites et au personnel de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss)*», a souligné Joy Ogburn.

Le chef des opérations humani-

taires de l'ONU au Soudan du Sud, Toby Lanzer, a confirmé qu'il y avait eu de nombreux morts à Bentiu. «*Ce que j'ai vu sur le terrain, c'est une succession d'endroits où des gens ont été exécutés. Ils ont été ciblés de manière très délibérée [...]. Que ce soit au marché, près de l'hôpital, dans des églises ou dans d'autres sanctuaires religieux, c'est une immense vague de violences qui a déferlé sur la ville*», a-t-il indiqué.

Pour le Conseil de sécurité, «*s'attaquer à des civils et à des soldats de la paix de l'ONU peut constituer un crime de guerre*». Il a appelé le pouvoir et les rebelles à laisser la MINUSS s'acquiescer intégralement de son mandat et a demandé à toutes les parties de s'abstenir de tout acte ou déclaration susceptible d'envenimer davantage encore la situation. Soulignant que le Soudan du Sud méritait de vivre en paix, le conseil demande au gouvernement de ce pays «*de prendre immédiatement les mesures qui s'imposent pour assurer la sécurité de tous les civils et la*

protection des sites civils par la MINUSS.»

Sur le plan humanitaire, l'ONU fait face chaque jour à la pression, de plus en plus forte, de dizaines de milliers de déplacés qui ont trouvé refuge tant sur les bases de Casques bleus qu'ailleurs. Ce qui pose de gros problèmes d'eau et de conditions sanitaires sur place. Le conflit au Soudan du Sud a éclaté le 15 décembre à Juba, la capitale, par des combats opposant l'armée sud-soudanaise aux troupes restées fidèles à l'ex-vice-président Riek Machar. Il s'est ensuite propagé au reste du pays, et a déjà fait environ 10 000 morts et quelque 900 000 déplacés. Malgré un cessez-le-feu signé le 23 janvier, les combats entre les deux camps ont réveillé les démons de la division accentués par des rivalités ethniques entre peuples Dinka et Nuer, les deux principales communautés du pays, dont sont respectivement issus l'actuel président sud-soudanais Salva Kiir et l'ex-vice-président Riek Machar.

Nestor N'Gampoula

NÉCROLOGIE

Stanislas Okassou, Mathieu Ossalé Keké et la famille Okoko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur cousine et fille Jordanie Paola Okoko survenu le 13 avril 2014 au CHUB.

La veillée se tient au domicile familial, 66, rue Tchitondi à Talangai, derrière l'église Kimbanguiste. La date des obsèques vous sera communiquée par voie de presse.

La famille



Jules César Ollebi, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Jean Ofouta Itoua à Brazzaville, informent les parents, amis et connaissances de Pointe-Noire, Makoua et Ouesso, le décès de leur oncle, père, neveu, fils et enfant, Jean Pascal Itoua, agent retraité de l'ATC, survenu le 19 avril à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire est située au 68 rue Damhormey à Poto-Poto.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Jeudi 24 avril :
14h00 : arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport Maya Maya
Vendredi 25 avril :
9h00 : levée du corps à la morgue de Brazzaville
10h00 : recueillement au domicile familial ;
13h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
16h00 : fin de cérémonie.



La famille Woodcock Kytolot informe les parents, amis et connaissances le décès de leur père et époux, Maurice Woodcock Kytolot, survenu le 13 avril au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à domicile sis 1825 rue Léfini quartier des 10 maisons à Mougali.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Jeudi 24 avril :
8h00 : levée du corps à la morgue de Brazzaville ;
10h30 : recueillement au domicile familial
12h00 : office religieux au Temple du centenaire protestant au centre-ville.
14h00 : départ pour le cimetière du centre-ville ;
16h00 : fin de la cérémonie.



IN MEMORIAM

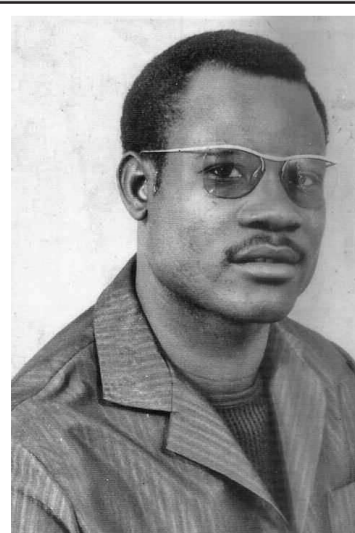
22 avril 2004 - 22 avril 2014

10 ans déjà que le Seigneur Jésus-Christ a rappelé à lui sa servante Simone Ntinou.

En ce jour de triste anniversaire le capitaine Flore Patricia Ntionou Louaza et famille prient tous ceux qui l'ont connu et aimée d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Une messe d'action de grâce a été demandé le 21 avril.

Maman merci pour tout ce que tu as fait pour nous. Nous ne t'oublierons jamais.
Tes enfants



23 avril 2005-23 avril 2014, voici 9 ans qu'il a plu au Tout Puissant de rappeler à lui notre père, oncle, grand-père, Okollo Olyba Maximien, ancien militaire du Groupement aéroporté (G.A.P.). En ce triste anniversaire, les enfants, neveux et petits fils Okollo Olyba prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée

BANQUE MONDIALE

150 millions de dollars pour des universités africaines

La Banque mondiale (BM) a approuvé le financement de dix-neuf centres d'excellence au sein d'universités de sept pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest pour un montant estimé à 150 millions de dollars, indique un communiqué.

C'est sur concours que ces centres ont été sélectionnés. Ils bénéficieront d'un financement qui a pour objectif de soutenir des filières d'enseignement spécialisées dans les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie, des mathématiques, de l'agriculture et de la santé.

Destiné à renforcer l'enseignement scientifique à travers l'Afrique, ce projet sera financé par des crédits de l'Association internationale de développement à huit pays, dont le Nigeria (70 millions de dollars), le Ghana (24 millions de dollars), le Sénégal (26 millions de dollars), le Bénin, le Burkina-Faso, le Cameroun et le Togo (8 millions de dollars chacun), et la Gambie (2 millions de dollars et 1 million de dollars de don).

Le vice-président de la BM pour la région Afrique, Makhtar Diop, a déclaré qu'il se réjouissait de son soutien à la création de ces centres d'excellence « parce qu'il s'agit d'un pas de plus vers la création d'établissements supérieurs de niveau international sur le continent, et [qu'il n'y a pas à ses] yeux rien de meilleur que de doper l'économie des pays africains, créer des emplois et soutenir la recherche, que de former de jeunes diplômés dans des filières très recherchées, comme le génie chimique, l'agronomie ou la lutte contre les maladies infectieuses ».

Le projet des centres d'excellence vise notamment à remédier aux lacunes de l'enseignement scientifique et technique sur le continent et aux conséquences qu'elles entraînent sur le marché du travail, notamment en termes de pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Le communiqué de la BM note que la proportion de chercheurs dans la population active en Afrique reste excessivement faible : pour la recherche et le développement, par exemple, le Burkina-Faso et le Nigeria ont respectivement un ratio de 45 et 38 experts par million d'habitants, contre en moyenne 481 et 1 714 respectivement en Amérique latine et en Asie de l'Est, souligne la BM. Ces centres d'excellence vont par ailleurs aider les jeunes à satisfaire leurs aspirations sans devoir s'expatrier et vont aider les entreprises à trouver des profils pointus sans devoir faire appel à des expatriés.

Noël Ndong

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Lidia Brito : « l'innovation est en train de se faire une place au Congo »

La directrice de la division des politiques scientifiques et du renforcement des capacités secteurs des sciences exactes et naturelles de l'Unesco, Lidia Brito, a séjourné à Brazzaville où elle a pris part à la rencontre des chercheurs, inventeurs et innovateurs du continent africain. Elle nous fait part, dans cet entretien, de l'implication de l'Unesco dans cette réunion et des projets qu'elle mettra en œuvre afin que la science et la technologie prennent une place importante dans le continent africain



Lidia Brito

Les Dépêches de Brazzaville : Quel est le mobile de votre séjour à Brazzaville ?

Lidia Brito : Je suis arrivée à Brazzaville à la Conférence des ministres africains de la Science et de la Technologie (African Ministerial Conference on Science and Technology – Amcost) car le Congo avait la présidence de Amcost et l'Unesco a toujours été associée depuis 2003. Je participe à cette rencontre dans le cadre de la coopération entre l'Unesco et l'Union africaine. La seconde raison est celle de négocier avec le ministre de la Recherche scientifique du Congo, Bruno Itoua, sur la seconde phase du programme de coopération pour le développement des sciences, technologies et de l'innovation, une phase très importante parce qu'on souhaite accélérer et développer ce qui a été fait pendant la première phase.

LDB : En quoi avait consisté la première phase ?

L.B. : Pendant la première phase, l'Unesco a pu soutenir le Congo dans la définition de la politique en matière de science et technologie sur le plan d'action et dans la stratégie. Il va falloir faire une révision de cette politique afin de voir ce qui a marché et ce qui ne l'a pas. Ensuite, mettre en œuvre une nouvelle stratégie qui soit en conformité avec le plan national de développement qui couvre de 2012 à 2016. Mais cette stratégie doit aller jusqu'à 2025.

Nous sommes aussi en train de travailler avec le gouvernement dans la mise en place d'un Technopole à Pointe-Noire. Le projet a été élaboré et nous souhaitons le développer et le mettre davantage en œuvre. L'Unesco a également travaillé avec le Congo dans le renforcement des

capacités de plusieurs acteurs dont les parlementaires et d'autres cadres du ministère de la Recherche scientifique. Le Technopole consistera entre autres, en terme de projets à détecter, des projets innovants et des projets de création d'entreprises innovantes, et en terme d'accueil, à recevoir des établissements de formation et des laboratoires de recherche et des sites d'expérimentation des équipements d'analyse et de contrôle de qualité.

LDB : Vous venez de participer à la Semaine scientifique et il y a eu plusieurs stands où des jeunes créateurs ont exposé leur savoir-faire. Qu'en pensez-vous ?

L.B. : Je pense que l'innovation est en train de se faire une place au Congo comme dans tout autre pays africain. Nous avons constaté qu'il y a un grand potentiel créatif. Nous l'avons vu pendant les expositions mais il y a encore beaucoup à faire. Nous trouvons ici le besoin que des politiques d'innovation soient mises en place dans les pays.

LDB : Avec quelle idée repartez-vous ?

L.B. : Le bilan est positif, d'autant plus que vous avez appris qu'il y a le prix Denis Sassou N'Guesso pour l'innovation en Afrique qui a été lancé. Cela constitue un encouragement pour les chercheurs et innovateurs du continent. Pendant cette semaine, les ministres ont discuté d'une stratégie nouvelle pour le développement de la science et de la technologie en Afrique, dans la-

quelle le Congo a joué un rôle de premier plan. En outre, l'Unesco est là pour soutenir le Congo et l'Afrique tout entière. L'Unesco est aussi là pour poser et mobiliser les États africains à se mettre ensemble dans ce qu'elle a dénommé l'Alliance globale pour la science et la technologie pour le développement de l'Afrique. Cette alliance est constituée des différents partenaires, gouvernements, agences et institutions scientifiques, de la Banque africaine de développement et régionale, des communautés économiques monétaires, et de l'académie africaine des sciences qui joue un vrai rôle important.

C'est une initiative de l'Unesco avec les autres partenaires pour le développement de cette alliance, qui est fondée sur trois composantes, dont : le renforcement de la qualité de l'enseignement supérieur permettant qu'il existe une grande mobilité académique entre les étudiants, les chercheurs ; la recherche et l'innovation en promouvant l'excellence et le rassemblement de ces institutions de la recherche afin de répondre aux problèmes sociaux économiques du continent ; le dernier volet concerne la gouvernance en science, technologie et innovation à travers le développement des politiques et stratégies, avec l'étroite collaboration dans les instituts régionaux comme c'est le cas de l'Observatoire africain des sciences, technologies et innovations, basé en Guinée Équatoriale.

Propos recueillis par Hermione Désirée Ngoma

PUBLICATION

Michel Innocent Peya a dédié «Entre le bon sens et l'alternance absolue; l'Afrique à la croisée des chemins»

La cérémonie de présentation officielle de cet ouvrage, préfacé par Jean Marie Ewengué, administrateur maire d'Oyo, et publié aux Éditions Betras Kinshasa 2014, a eu lieu le 17 avril à la mairie centrale de Brazzaville.

À travers ce livre (340 pages, 7 chapitres), Michel Innocent Peya dévoile et explique sans détour ce que nombreux disent tout bas. Il relève le défi d'une grande complexité que les Africains doivent dépasser. « C'est la culture du complexe qui amène les Africains à croire ou accepter la démocratie pour la démocratie, l'alternance pour l'alternance, l'opposition pour l'opposition, la rigidité pour la rigidité », explique-t-il. Pour lui, ses propos et sa philosophie ne développent ni ne soutiennent un quelconque régime ou

groupe de personnes, mais il invite les Africains à développer une culture de rejet absolu de ce qui vient d'ailleurs. Il tire la sonnette d'alarme : « J'éveille la conscience de tous pour éviter les dangers de retomber dans les pièges du néocolonialisme et de l'auto-déstabilisation. »

L'auteur plaide également avec énergie le développement de la culture africaine. Pour lui, l'adaptation et l'importation ne doivent pas être favorisées. « Il faut abolir systématiquement tout complexe d'infériorité sur tous les plans, notamment en politique », assure-t-il. Par son analyse approfondie, Michel Innocent Peya suit les traces de ses prédécesseurs tels que Monseigneur Ernest Kombo qui disait que « réclamer l'alternance absolue est une chose,

mais il faut éviter qu'un jour le Congo vote un démon au sommet de l'État ». Ce livre reflète l'image de l'Afrique actuelle. Pour écrire cet ouvrage, l'auteur s'est inspiré de la politique d'une termitière qu'il illustre sur les icônes des hommes politiques. Ainsi pense-t-il que lorsqu'une reine est chassée de sa termitière, elle tombe. C'est ce que subissent la plupart des pays africains lorsqu'un leader politique est chassé brutalement du pouvoir ; c'est le cas de la Lybie, d'Irak et de l'Égypte. Jean Marie Ewengué félicite l'auteur pour son travail et tout son mérite. L'administrateur maire d'Oyo pense que ce mérite est incontestable chez tous ceux qui tiennent à la paix, à la survie et au développement de leur pays. « L'image qu'il nous a donnée de la termitière

est très poussée ; seuls les gens qui ont grandi au village comprennent la philosophie de cette termitière ».

L'auteur avoue ne pas soutenir ou favoriser les dirigeants. La cérémonie de présentation de cet ouvrage a été clôturée par une série de dédicaces ouverte par Emma Mireille Opa, directrice du livre et de la lecture publique et par Philomène Fouty-Sougou, première secrétaire du bureau du Sénat. Rappelons que Michel Innocent Peya est également l'auteur de « L'efficacité de l'unité de commandement dans les organisations modernes au Congo, de la théorie de l'unité de sens ». Il est commissaire lieutenant colonel et docteur en Sciences de gestion, option Management financier.

Rosalie Bindika



OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



Alcatel-Lucent
Expert Business Partener

NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com
www.ofis-reseaux-telecoms.com

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

Ouverture de Compte Particuliers

Vous êtes au centre de toutes nos attentions

FINANCEMENT
des projets

OFFRES & SERVICES CLIENTELE
*Services Financiers Spécialisés
Package & Services Divers
Produits & Services bancaires classiques*

CREDITS
*De trésorerie
D'investissement
A la consommation*

LIBRE SERVICE BANCAIRE
*Monétique
Banque à distance*

CONFIDENTIALITE
des opérations

EPARGNE & PLACEMENT
*Compte Epargne
Dépôt à Terme (DAT)*



AG Partners

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

Célébrez vos fêtes avec
le vrai champagne sans
alcool!



0%
Alcool

Bonne Fête
de Pâques

01 99 99 99 77 99 99 99 99



Déjà disponible chez :



Pointe-noire Paris

6 rotations par semaine

3 vols directs

Mardi, Vendredi et Dimanche

3 vols via Brazzaville

Lundi, Mercredi et Vendredi

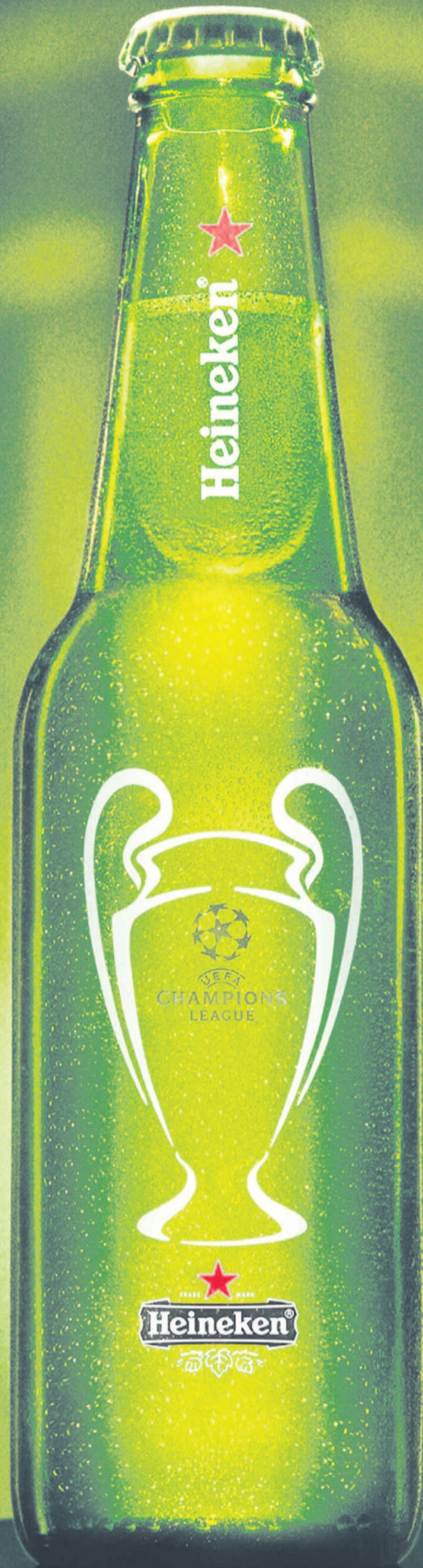
ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com + 242 065 09 05 09 (Congo)
relationclients@flyecair.com + 33 1 78 77 78 77 (France)

TRADE MARK

Heineken[®]
open your world


UEFA
**CHAMPIONS
LEAGUE**[®]



— EN ROUTE POUR LA —
FINALE

ARTS PLASTIQUES

L'espace Pamoja ouvre son siège à Brazzaville

Pamoja, qui est une expression swahilie qui signifie « ensemble », est une initiative pertinente, lancée par le Franco-Congolais Christian Tchicou. Cet espace, qui a été ouvert le vendredi 18 avril par le ministre de la Culture et des Arts, Jean-Claude Gakosso, permettra à Pamoja de lancer à partir du Congo-Brazzaville de nouvelles ambitions culturelles qui vont naître à travers une série d'événements qui se prolongeront à Paris, puis dans d'autres capitales africaines.

C'est avec le soutien du président de la République du Congo, Denis Sassou-N'Guesso, que Pamoja travaille et s'investit depuis 2006 dans la promotion de l'art contemporain africain. La force de ses acquis depuis son lancement en France en 2006, et en particulier l'étape fondatrice qu'a été la grande exposition d'art contemporain africain à l'Unesco en 2010 à l'occasion du cinquantenaire des indépendances africaines en France, conduisent Pamoja à s'installer désormais à Brazzaville pour mobiliser et agir en faveur de l'art contemporain africain.

C'est donc en République du Congo que de nouvelles ambitions culturelles vont naître à travers une série d'événements qui se prolongeront à Paris, puis dans d'autres capitales africaines. Mais entre-temps, Brazzaville abritera en 2014 la première d'une série de cinq biennales de l'art contemporain africain autour de trois moments forts, notamment la présentation d'un nouveau concept combinant audace artistique et technologie ; l'organisation de la grande exposition-dîner de gala autour de 70 œuvres inédites de sept artistes plasticiens africains qui vivent et travaillent au Congo, au Gabon, en Guinée équatoriale, au Niger, au Sénégal, au Tchad et au Togo ; la tenue du forum Pamoja sur les contributions de l'art



Photo de famille à l'issue de la cérémonie. (© DR)

contemporain africain. Ces trois rendez-vous visent également à promouvoir une nouvelle vision culturelle africaine. Il s'agit de faire de l'art contemporain africain revisité un nouvel outil au service du développement.

Prenant la parole au cours de cette cérémonie, la représentante de l'Unesco au Congo, Ana-Élisa de Santana-Alphonso a remercié le président de la République pour son soutien aux arts plastiques, puis a félicité le gouvernement du Congo pour le rayonnement de la culture. Pour elle, Pamoja est un en train de remplir son contrat social. « Je partage le point de vue de ceux qui pensent que l'art est universel », avant d'ajouter que les artistes africains étaient bel et bien dans le XXI^e siècle.

« Pamoja a choisi le pari de démontrer que la promotion de la création n'était pas incompatible avec le marché... Investir dans la culture et promouvoir l'art et les artistes, c'est en effet la meilleure fa-

çon à la fois de contribuer à la transmission d'un message de paix et faciliter le sens d'appartenance à l'espèce humaine, et également de participer à la croissance économique et au développement de notre continent. L'Unesco, qui ne ménage aucun effort pour la culture de la paix en Afrique et à travers le monde, ne peut que vous accompagner dans cette démarche pour soutenir les actions du gouvernement dans le rayonnement des arts plastiques en Afrique, car les arts constituent un canal de transmission pour la culture de paix », a-t-elle conclu son allocution. La conseillère du chef de l'État congolais, Claudia Ikia-Sassou-N'Guesso, marraine de Pamoja, s'est dit ravie d'être marraine de ce projet qu'elle trouve très ambitieux avant de souhaiter bon vent à Tchicou et à toute son équipe.

Pourquoi PamojAfrica?

Son créateur, Christian Tchicou, pense que depuis de nombreuses

années et particulièrement à l'occasion du cinquantenaire des indépendances africaines, en France comme sur le continent africain, l'art vivant d'Afrique s'est imposé dans le paysage culturel international à la fois comme expression originale et incontournable d'une mondialisation mal maîtrisée ne s'exprimant qu'à travers des données quantitatives et comme facteur d'émergence de talents africains jusqu'ici peu connus. Le cinquantenaire a ainsi contribué à faire émerger en pleine lumière la force créatrice des artistes africains et la diversité des expressions artistiques,

faisant de l'art africain contemporain une nouvelle grille de lecture des sociétés africaines de leurs attentes et espérances mais aussi de leurs frustrations et interrogations. En clair, l'art contemporain africain, longtemps confiné dans la conscience occidentale dans le rayon des curiosités anthropologiques ou relégué au rang d'art immature, a démontré sa formidable capacité à traduire concrètement la place de la culture dans le processus de développement de l'Afrique et à prendre toute sa place dans les collections mondiales. Le cinquantenaire des indépendances africaines a servi de révélateur en contribuant à faire émerger une véritable conscience culturelle africaine, de grandes énergies créatrices et à faire connaître et partager ce que les artistes africains avaient de meilleur à proposer au monde dans une démarche artistique capable de montrer que modernité et tradition ne sont nullement inconciliables.

L'art contemporain africain suscite désormais et de plus en plus l'intérêt des grands collectionneurs, des galeries européennes et américaines avec une place privilégiée sur le marché international de l'art, tout en renforçant ses attaches avec le marché de l'art africain, notamment celui de Dakar.

Notons que l'Espace Pamoja est situé au 255-256 avenue des Premiers Jeux africains, en face du stade Marchand.

Bruno Okokana

L'ACTUALITÉ DES DIABLES ROUGES ET DES CONGOLAIS DE LA DIASPORA EN FRANCE

Prince Oniangué nommé pour le Prix Marc-Vivien Foé 2014

Malgré un passage à vide depuis quelques matchs, Prince Oniangué signe un exercice 2013-2014 de qualité avec le Stade de Reims (8 buts et 2 passes décisives en 31 matchs, dont 25 titularisations). Ce qui n'a pas échappé au jury du Prix Marc-Vivien Foé, attribué chaque année par RFI au meilleur joueur africain de Ligue 1. Le milieu de terrain congolais figure ainsi parmi les 10 finalistes aux côtés du Tunisien Aymen Abdennour (défenseur, Toulouse puis Monaco), des Camerounais Vincent Aboubakar (attaquant, Lorient) et Henri Bedimo (défenseur, Lyon), des Ivoiriens Serge Aurier (défenseur, Toulouse) et

Salomon Kalou (attaquant, Lille), du Nigérian Vincent Enyeama (gardien, Lille), du Marocain Mounir Obbadi (milieu, Monaco), du Malien Mustapha Yatabaré (attaquant, Guingamp) et de son coéquipier à Reims, le Togolais Kodji Agassa (gardien) ; une liste homogène et équilibrée au sein de laquelle Oniangué a toutes ses chances, puisqu'il est d'ores et déjà considéré comme l'un des meilleurs recrutements de l'été 2013.

Trois matchs de suspension pour Christopher Maboulou

Auteur, le 21 mars, d'un but de la main volontaire dans les ultimes

instants du match de la 29^e journée de Ligue 2, à Caen (1-1), Christopher Maboulou avait fait amende honorable, dans les jours suivants dans les médias. Mais son geste de volleyeur et son manque d'entrain à se dénoncer à l'arbitre n'ont vraiment pas plu aux membres de la commission de discipline de la LFP qui ont infligé une sanction de trois matchs fermes de suspensions au joueur de la Berrichonne de Châteauroux. Une sanction qui prendra effet le mardi 22, ce qui permettra au Franco-Congolais de prendre part au déplacement de son équipe à Lens.

Camille Delourme



AVIS DE VENTE

L'ambassade de France met en vente, au plus offrant, trois véhicules :

1. Un NISSAN Patrol châssis long, mis en circulation en 2004, moteur diesel, 48.000 km, bon état général, émetteur d'embrayage à revoir ;
2. Un SUZUKI Grand VITARA, mis en circulation en 2004, moteur essence, 40.000 km, immobilisé en panne ;
3. Un minibus blindé PEUGEOT J5, 9 places, mis en circulation en 1989, moteur diesel, kilométrage inconnu, hors d'usage.

Le premier véhicule (Nissan n° 1) est visible à l'ambassade de France à Brazzaville, rue Alfassa, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h00. Pour voir les 2 autres véhicules (n° 2 et 3) il est nécessaire de prendre préalablement rendez-vous par téléphone au n° 06 823 5931

Les offres de prix devront parvenir sous pli fermé à l'ambassade de France, à l'attention du chef du service commun de gestion, avec la mention « Vente véhicules 2014 - ne pas ouvrir » au plus tard le lundi 12 mai 2014 à 16 heures.

Les véhicules sont vendus séparément, en l'état. Le soumissionnaire aura à payer, en sus du prix de vente, une taxe forfaitaire de 6 %.

Le soumissionnaire indiquera dans son offre son adresse et ses coordonnées téléphoniques.

Les acheteurs seront choisis librement par l'Etat Français qui se réserve le droit d'engager une procédure de négociation avec les candidats dont les offres auront été sélectionnées.

Les résultats des appels d'offre seront disponibles au poste de garde de l'ambassade de France le lundi 19 mai 2014 à partir de 9 h.

La vente ne sera réputée conclue et la livraison du véhicule ne pourra intervenir qu'après règlement total du prix d'achat majoré de la taxe forfaitaire, par virement auprès du Régisseur de l'ambassade, et accomplissement par l'acquéreur de toutes les formalités administratives et douanières exigées pour la mise en circulation et le règlement préalable par ses soins de toutes taxes et frais afférents.

L'ambassade se réserve le droit d'annuler la vente en cas d'offres non satisfaisantes.

TABERNACLE DE LA PAROLE

Le conseil de l'Église réplique aux accusations portées contre le pasteur Clément Bowa

À peine qu'il venait d'échapper à une tentative d'enlèvement orchestrée par des forces obscures qui cherchent à le déstabiliser, le pasteur Bowa Clément vient, à travers une mise au point signée par le conseil élargi de son Église, de démentir avec la dernière énergie toutes les accusations d'immoralité portées contre sa personne par le cabinet « Mbambu et associés » agissant au nom de ses clients, sans en fournir la moindre preuve.

Tous les griefs mis à sa charge par le cabinet « Mbambu et associés » agissant pour le compte de ses clients à l'encontre du pasteur Clément Bowa Mutombo ne seraient que « des purs mensonges provenant d'une imagination débordante » dans le but avoué de nuire à son ministère et de ternir l'image de l'Église Tabernacle de la Parole. Cette conviction découle de la mise au point faite par l'organe de direction de cette Église et parvenue le 22 avril aux Dépêches de Brazzaville. Toutes les accusations portées contre le pasteur ont été démontées une à une dans ce document qui tend à rétablir la vérité travestie intentionnellement par un groupe de frères ex-membres de l'Église ayant pourtant servi en son sein depuis plusieurs années.

D'emblée, les signataires de la mise au point précisent que la sortie du pasteur Clément Bowa de son ancienne Église (l'Assemblée chrétienne de Ri-

ghini) « l'a été à cause des divergences doctrinales » et non pour une prétendue immoralité. « Si tel n'était pas le cas, l'œuvre qu'il a fondée (Le Tabernacle de la Parole) il y a maintenant dix-sept ans n'allait pas prospérer et ses détracteurs n'allaient pas le choisir comme leur pasteur pendant plusieurs années », réagit le conseil tout en soulignant qu'en trente ans d'exercice de son ministère, le pasteur Clément Bowa n'a jamais mené une mauvaise vie.

De la moralité du pasteur

Là-dessus, c'est l'imprécision des accusations portées contre le pasteur qui est mise en relief. « Nous aurions été édifiés si ces affirmations étaient appuyées par des faits précis pouvant permettre à l'opinion de vérifier au lieu d'entretenir volontairement un flou pour masquer les réelles intentions », notent les responsables de l'Église. « Le pasteur Bowa n'a jamais eu une moralité douteuse », confirment-ils tout en prenant à témoins les chrétiens sincères et l'Église en général. La rigueur, l'intégrité et la droiture dont a toujours fait preuve le pasteur Clément Bowa sont très bien connues, indique-t-on. Des vertus que ses détracteurs veulent hélas transformer en vices parce qu'incapables de s'y conformer, se convainquent les signataires.

Accusé par ses pourfendeurs d'être à la base de nombreux divorces enregis-

trés au sein de l'Église, le pasteur Clément Bowa s'en défend en se référant à la parole de Dieu et au Code de la famille qui, fait-il remarquer, sont clairs à ce sujet. « C'est aux concernés qu'incombe une telle décision et ils doivent s'en remettre aux deux familles et au juge de paix. Le rôle de l'Église étant de les dissuader, dans la mesure du possible, de ne pas suivre cette voie ». Du coup, l'incapacité du cabinet « Mbambu » et de ses clients à prouver leurs allégations mensongères devant toutes les instances judiciaires est étalée au grand jour. « Tous les membres effectifs de notre Église savent que le pasteur ne divorce pas les gens, ni n'incite personne à le faire. Aucune prophétie n'a divorcé un couple. Nous n'avons pas ce genre des pratiques dans notre Église », précise le conseil. Qu'en est-il des abus sexuels ?

S'expliquant sur l'accusation relative aux cas d'abus sexuels dont le pasteur serait coupable, le conseil fait savoir que le Tabernacle de la parole est réputé pour sa rigueur en matière de conduite comme en témoigne l'esprit chrétien qui y règne lequel est contraire aux affabulations du groupe des frères. « Qui dans ce groupe, avant sa sortie de l'Église, a relevé des abus sexuels des membres, des cas des divorces ou des choix des conjoints imposés ? », s'interroge le conseil. Tout en demandant à chaque membre du groupe d'avoir le courage d'éclairer l'opinion chrétienne sur les raisons

fondamentales de sa sortie de l'Église, le conseil stigmatise, par ailleurs, le caractère hétérogène dudit groupe constitué des gens sortis de l'Église à des périodes différentes (dix ans, six ans, quatre ans, etc.) et pour des motifs différents. Cet organe directeur de l'Église est plutôt réconforté à l'idée que « le peuple de Dieu n'est pas dupe et qu'il comprend très bien de quoi il s'agit, tellement l'énormité des mensonges dépasse les bornes ».

Le service de don spirituel

« À ce jour, aucune prophétie n'a divorcé une femme ni n'a taxé une plaignante de sorcière dans notre Église. Ceux qui ont cru facile d'émouvoir l'opinion en inventant ces calomnies se rendent maintenant compte qu'apporter des preuves devient très compliqué », fait remarquer le conseil. Cette structure soutient que ce service existe aussi dans d'autres Églises et est conforme aux prescrits des Écritures saintes. « La Bible dit dans Thessaloniens qu'il faut examiner les prophéties et les rejeter s'il y a une preuve contraire. Pourquoi, si tel est le cas, cela devrait-il poser problème ou entraîner neuf mois de procès avec une tentative d'enlèvement ? », se demandent les membres du conseil. Et d'ajouter que les trois familles qui se plaignent à propos dudit service « savent très bien que leurs problèmes ne proviennent aucunement du service des dons spirituels de l'Église et ne

peuvent tromper personne à ce sujet car les éléments de preuve, des nombreux témoins sont disponibles et édifiant à chaque fois les instances qui les sollicitent ».

Concernant la prétendue violation des lois de la République, il est rappelé que cela est constaté par des instances judiciaires compétentes. Dans le cas d'espèce, il est indiqué que « ni le pasteur, ni l'église (qui est aussi constituée d'organes autres que le pastorat) n'ont violé les lois de la République ni encouragé quiconque à en violer ». Quant aux opérations de concussion prétendument mises en œuvre pour soudoyer les magistrats et les conseillers du ministre de la Justice, il ressort que le pasteur Clément Bowa n'a jamais posé des actes qu'on lui impute ni ne s'est jamais targué « d'être intouchable et couvert par des magistrats ». En outre, il est précisé qu'il ne rejette jamais les conseils des autres ministres de Dieu allant dans le sens de forger la paix et l'unité de l'Église, mis à part les cas récents de deux honorés anciens.

En tout état de cause, le conseil invite les fameux plaignants à revenir à la raison en se désolidarisant du groupe restant à l'instar de deux familles ayant sollicité récemment (par le biais de leurs avocats avisés) et obtenu un arrangement à l'amiable sans délai suite aux conseils des autorités judiciaires.

Alain Diasso

PROCESSUS ÉLECTORAL

Près de cinq cents membres de la société civile sensibilisés

Une nouvelle rencontre avec sept cents sensibilisateurs est annoncée le 3 mai au collège Boboto

Le rendez-vous du samedi 19 avril à la maison électorale entre la Commission électorale nationale indépendante (Céni) et l'ONG Commission africaine pour la surveillance des élections (Casé) a atteint son objectif. Elle a mis en exergue le besoin de la société civile et de l'ensemble des électeurs d'être informés sur le déroulement du processus électoral. Il a révélé également l'importance de la participation de la société civile à la sensibilisation.

Le président de la Casé, Simaro Ngongo-Mbayo, a assuré la Céni de la disponibilité de son ONG à l'accompagner dans la sensibilisation de la population et dans l'observation électorale. Elle entend donc s'appuyer sur sa présence dans les onze provinces de la RDC pour accompagner la Céni dans sa mission. En outre, le président de la Casé a exhorté l'OGÉ à éclairer la lanterne de son ONG, notamment sur l'opération de fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation des cartographies opérationnelles.

Le rapporteur adjoint de la Céni, Onésime Falash, représentant le président de ladite institution, a plaidé pour le développement des actions qui maintiennent l'intérêt de tous à aboutir à un processus électoral apaisé. Cela exige que chaque sensibilisateur améliore sa culture électorale en participant à ce genre de rencontres qui favorisent une bonne implication dans l'organisation des élections.

Il a indiqué qu'après les évaluations



Gustave Omba face aux sensibilisateurs de la Casé. (© DR)

faites sur les élections de 2011, entre autre les problèmes de la liste électorale et les difficultés de retrouver les sites de vote, pour résoudre ce problème la Céni avait pris l'option d'organiser l'opération de fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation des cartographies opérationnelles en deux aires opérationnelles : le Bandundu et ensuite le reste des provinces du pays, a mis en exergue le rapporteur adjoint de la Céni.

Cette opération en est à sa dernière phase dans la province du Bandundu et sera bientôt lancée dans les dix provinces restantes. À la fin de ces opérations, la Céni rendra publique la liste électorale fiabilisée et les cartes qui indiqueront où seront installés les sites de vote. Mais pour que cette opération réussisse, il est important que la population soit pleinement informée et sensibilisée en vue d'une participation massive et consciente.

Répondant aux questions, le rapporteur adjoint de la Céni, complété par les membres de la plénière, a pris acte de l'engagement de la Casé à accompagner la Céni en observant toutes les

opérations prévues pour la réussite du processus électoral 2013-2016.

Pour sa part, Gustave Omba, membre de l'assemblée plénière de la Céni chargé du suivi du cadre de concertation avec la société civile, a planché sur l'importance de la participation de ladite société civile dans le processus électoral. Il a rappelé la mission de la Céni aux sensibilisateurs de la Casé avant de les exhorter à apporter leur contribution dans la sensibilisation de la population. Se saisissant de cette occasion, Gustave Omba a invité la Casé à consolider la synergie avec la Céni pour faire vivre la démocratie à la base. « Il est important que le peuple comprenne pourquoi il doit voter, voilà pourquoi un protocole d'accord sera signé pour que les règles de jeu dans cette collaboration soient définies entre la Céni et les partenaires des organisations de la société civile comme la Casé », a dit Gustave Omba. La Casé est une plateforme des organisations de la société civile qui s'occupe d'éducation civique et d'observation électorale.

Jeannot Kayuba

CÉNI

Publication imminente du calendrier électoral pour les locales

La première étape du processus électoral attend obtenir le quitus de la représentation nationale pour se mettre en branle après l'adoption de la feuille de route présentée par l'abbé Malumalu.

Alors qu'une frange d'opposants continuent à comploter contre lui avec l'obstination de le faire partir via une pétition qu'ils comptent déposer sur la table du président de l'Assemblée nationale jeudi, l'abbé Apollinaire Malumalu reste de marbre. Le président de la Céni, qui n'entend pas céder à ce qui a tout l'air d'un vil chantage, prépare sans désespérer le cycle électoral 2013-2016. C'est dans ce cadre qu'il faut situer l'entretien qu'il a eu en début de semaine avec le patron de la Monusco Martin Kobler. Un entretien riche qui s'est articulé sur des questions-clé en rapport étroit avec l'organisation des élections urbaines, municipales et locales prévues d'ici 2015. Il ne fait plus l'ombre d'aucun doute que la machine est déjà en marche en attendant le quitus des organes législatifs au sujet de la feuille de route électorale présentée à leur sanctions. En tout état de cause, la tenue de ces scrutins qui se retrouve dans les hypothèses émises par la Céni concernant une meilleure organisation du cycle électoral 2013-2016 ne sera pas avortée. La rencontre Malumalu-Martin Kobler a permis de jeter un éclairage nouveau sur la conduite du processus électoral qui poursuit son bonhomme de chemin avec l'opération en cours de fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation des cartographies opérationnelles.

« Nous avons échangé sur tous les différents aspects des élections à commencer par la feuille de route du cycle électoral 2013-2016, les préparatifs en court et la manière dont on peut articuler le financement du gouvernement avec l'assistance internationale et notamment l'appui des Nations unies », a déclaré le président de la Céni au sortir de l'audience. Il est plus que jamais déterminé à conduire le bateau à bon port, nonobstant les moyens encore insuffisants dont il dispose en terme de financement. Une chose est au moins sûre, c'est que le calendrier électoral pour les locales sera publié incessamment.

L'appui de la Monusco est donc requis pour permettre à la Céni de négocier ce tournant historique, car c'est sera pour la première fois depuis l'indépendance du pays que les Congolais pourront choisir leurs représentants au niveau de la base. « La promotion et le déroulement des élections, c'est une des priorités de la Monusco. Je promets au président de la Céni qu'on est derrière le projet des élections, nous sommes en train de restructurer maintenant notre mission. Il faut avoir le financement des élections, c'est quelque chose qui est très important pour nous. Alors on va coopérer très étroitement dans le futur », a déclaré à ce sujet le patron de la Monusco.

A.D.

PROVINCE DU BANDUNDU

Le torchon brûle entre la compagnie ITB à Oswhe et les autochtones

La compagnie d'exploitation forestière, qui n'émet plus sur la même longueur d'onde avec ses employés, décide de fermer ses portes en prenant une décision de mise en congé technique du personnel.

Situé dans le territoire d'Oshwe dans la province du Bandundu, la compagnie forestière ITB serait loin de mettre en exécution le cahier des charges signé avec la population autochtone de ce coin et même avec son personnel. Entre-temps, cette société qui signe un contrat avec une Chinoise nommée Mina laisse derrière elle des litiges et autres revendications que la nouvelle associée ne

compte pas résoudre, rapporte la radio onusienne. C'est cette attitude de la nouvelle associée de l'ITB qui est à la base du déclenchement de la grève du personnel. En effet, depuis le mois de février, la situation des employés de l'ITB est à déplorer, car il y règne une confusion totale et aucune action n'est entreprise par les responsables de cette société dans le sens d'atténuer le feu qui brûle entre les parties. À en croire la radio Okapi, dans les dispositions du contrat signé entre l'ancienne équipe et la Chinoise Mina, il est prévu que cette dernière puisse liquider les arriérés de salaires de onze mois accumulés par l'ancienne. Malheureusement, le per-

sonnel se voit buter à un refus catégorique de la nouvelle équipe dirigeante d'honorer cet engagement. Loin de s'arrêter là, la société a non seulement révoqué vingt-huit agents présumés meneurs de la grève mais encore pris la décision de mettre en congé technique le personnel. Cependant, la société a pris carrément la grave décision de fermer ses portes. Face à cette situation, le personnel et les autochtones ne savent plus à quel saint se vouer pour résoudre leur situation. Les autorités du secteur forestier sont donc appelées à s'investir dans ce dossier afin que les victimes soient remises dans leur droit.

Gypsie Oïssa Tambwe

SANTÉ

Lancement de la Semaine africaine de la vaccination

C'est devant les députés, le représentant du ministre provincial de la Santé, les représentants du système de Nations unies et les membres de la société civile que le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabangé-Numbi, a lancé officiellement la Semaine africaine de vaccination (SAV) prévue du 21 au 27 avril avec pour thème « Vaccination : responsabilités partagées » au centre de santé Élonga dans la commune de Masina

Le lancement de la quatrième édition de la SAV a été une occasion pour le trois intervenants du jour, la bourgmestre de la commune de Masina, Pascaline Muinga, le représentant de l'OMS en RDC, le Dr Joseph Caboré, et le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabangé-Numbi, de souligner l'importance de la vaccination dans la lutte contre la mortalité infantile. Il est possible, grâce à la vaccination, ont-ils tous reconnu, de

prévenir certaines maladies. Il est donc, comme le recommande le thème de la SAV, de la responsabilité de tous de s'impliquer dans cette initiative pour réduire la mortalité infantile. Durant cette semaine, les professionnels de santé doivent, comme leur demande le ministre de la Santé publique, « donner une seconde chance aux enfants et aux femmes en âge de procréer en vue de compléter le statut vaccinal de chacun ». Il faut, poursuit-il, accroître et intensifier l'offre des services et des soins de santé que requièrent les enfants et les femmes particulièrement.

Chaque agent de santé devra alors se mobiliser davantage pour que la population cible puisse accéder aux soins et aux services de santé, et spécialement aux services de vaccination, de manière à ce qu'en plus de cet accès, elle puisse réellement l'utiliser. Aux parents et aux gardiens des enfants, le Dr Félix Kabangé-Numbi demande de présenter « leurs enfants aux points de vaccination

pour leur donner la chance de la mise à jour de leur statut vaccinal ».

En tant que représentant du comité inter-agence, le représentant de l'OMS en RDC, le Dr Joseph Caboré, a rendu hommage à la RDC pour cette priorité qu'elle apporte à la lutte contre les maladies et celle de la prévention, en particulier la vaccination de l'enfant pour le protéger contre les maladies évitables. « C'est un objectif noble », reconnaît-il, tout en ajoutant malheureusement qu'il ya des enfants qui continuent de mourir de maladies évitables. Pour lui, la semaine africaine est une opportunité pour le pays de renforcer les services de vaccination, de maintenir et d'inscrire la vaccination à l'ordre du jour des décideurs. De son côté, la bourgmestre de la commune de Masina appelle les services centraux à réaliser toutes les activités prévues durant cette semaine pour vacciner tous les enfants même ceux qui n'ont jamais été vaccinés.

Aline Nzuzi

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La BAD devient investisseur central du fonds qui s'élève à 698 millions USD

L'un des investisseurs fondamentaux, cette banque a joué un rôle crucial dans le succès de l'opération en investissant cinquante millions de dollars au début de l'opération de levée de fonds.

Dans un communiqué de presse, la Banque africaine de développement (BAD) a annoncé que son soutien en faveur des fonds de placement privés en Afrique a enregistré un succès majeur, le 16 avril, avec l'annonce par le groupe Carlyle de la levée de 698 millions de dollars américains par son nouveau fonds pour l'Afrique subsaharienne, soit un dépassement de 40% de la cible initiale.

En réaction à cet événement, le président de la BAD, Donald Kaberuka, estime que l'investissement du secteur privé représente l'un des ingrédients-clés dans la prise en charge, le financement et la gestion par le continent de son propre destin de développement. « Cette réussite montre qu'il existe un autre moyen à travers lequel le monde peut investir en Afrique, un continent qui devient un nouveau pôle mondial de croissance », a-t-il déclaré.

Le Fonds Carlyle pour l'Afrique subsa-

harienne, indique ce communiqué, sera destiné aux investissements dans les grandes entreprises nationales cherchant à étendre leurs activités à travers les régions du continent. L'objectif étant de conduire et d'assurer le développement des sociétés opérant dans un seul pays et à les faire devenir des entreprises-plates-formes au niveau régional. L'équipe du fonds d'investissement a passé en revue des affaires en cours dans différents pays de la région, y compris l'Angola, le Botswana, le Ghana, la Côte d'Ivoire, l'Île Maurice, le Mozambique, la Namibie et la Zambie.

Le groupe Carlyle considère que le Ghana, la Tanzanie, le Botswana et le Bénin présentent des environnements d'affaires favorables à des allocations de capitaux, en plus de ce pays phares initiaux dont l'Afrique du Sud, le Nigéria et le Kenya. Il est prévu que le nouveau portefeuille du fonds comportera à terme des investissements composés de rachats de parts de sociétés et de capitaux de croissance qui auront été effectués dans quinze pays de la région.

« Ce qui se passe aujourd'hui constitue encore un exemple de la confiance qui s'exprime globalement en faveur

des marchés de l'Afrique. Les investissements directs étrangers en Afrique ont atteint un niveau de 50 milliards de dollars en 2013 ; et il revient aux banques multilatérales de développement de contribuer à débloquer ces fonds, et de les faire fructifier », a poursuivi Donald Kaberuka.

À propos, le groupe Carlyle est un gestionnaire alternatif d'actifs international qui détient environ cent quatre-vingt-neuf milliards de dollars d'actifs sous gestion, à travers des véhicules d'investissement constitués de cent dix-huit fonds et de cent-six fonds au 31 décembre 2013. Mise sur pied en mars 2012, l'équipe de Carlyle pour l'Afrique sub-saharienne offre des conseils en matière d'investissements sous forme de rachats de parts et de capitaux de croissance dans des sociétés privées et publiques à partir de leurs bureaux situés à Johannesburg (Afrique du Sud) et à Lagos, au Nigéria. Les biens de consommation, la logistique, les services financiers, les industries agroalimentaires et l'énergie font partie des activités industrielles que cible ce groupe dont les membres en Afrique ont mené des activités dans vingt-neuf pays d'Afrique.

G.O.T.

TÉLÉPHONIE

Les inquiétudes du Groupe Orange après un bilan 2013 mitigé en RDC

Le 17 avril, son président directeur général, Stéphane Richard, a évoqué, entre autres, les problèmes posés par la volatilité des conditions fiscales et la concurrence déloyale exercée par un nouvel opérateur responsables, selon lui, des objectifs de performance non atteints par Orange RDC au cours de l'exercice passé même si, dans l'ensemble, les indicateurs sont plutôt bons.

Orange RDC a connu une croissance forte marquée par une augmentation d'au moins 20% de son chiffre d'affaire en 2013. Autre chiffre important, la société a contribué à hauteur de 20 millions de dollars au budget de l'État au cours de cet exercice. L'objectif est de faire mieux au courant de cette année. Orange RDC a enregistré d'autres progrès dans les domaines du réseau, de la distribution des services et même de son plan de développement régional. L'opérateur arrive aujourd'hui à desservir des zones où il n'était pas présent, un motif d'encouragement. Aussi Stéphane Richard s'est-il félicité de la dynamique enclenchée même si cet élan est ralenti par certains obstacles qui méritent une attention particulière du gouvernement de RDC. Actuellement, la société enregistre un retard sur son plan initial. Stéphane Richard qui effectue son deuxième voyage en RDC, le tout premier en tant que PDG du Groupe Orange, a voulu faire le point avec les autorités congolaises tout en ne cachant pas la volonté de son groupe d'exercer un leadership sur le marché congolais. Mais pour y arriver, a-t-il martelé, il y a des points qui dépendent de la politique de développement interne d'Orange (quels moyens, quelle stratégie, etc.) et d'autres qui dépendent à la fois de l'opérateur et des autorités congolaises.

Dans son argumentaire, il a réaffirmé la nécessité de promouvoir l'industrie des télécoms pour permettre au grand groupe comme le sien, présent dans une trentaine de pays dans le monde, de mettre en œuvre leurs plans d'investissement. Certes, a-t-il reconnu, il y a eu des progrès notables en matière d'amélioration du climat des affaires, mais il est clair que la RDC a accumulé un retard par rapport aux autres pays africains. Le plus grand défi est d'arriver à des règles stables, notamment en matière fiscale, pour drainer des investissements durables. Cela devrait passer par un changement de regard sur l'industrie des télécoms qui ne doit plus être considérée comme une simple rente. Avec la prolifération des opérateurs, contrairement à la tendance mondiale allant plus vers la contraction, la RDC devrait compter davantage sur les opérateurs crédibles et capables d'apporter non seulement les moyens mais aussi l'expérience et la technologie. La priorité de la société peut simplement se résumer à la recherche d'une meilleure qualité. Interrogé sur ses actions sociales, le directeur général d'Orange RDC, Jean-Léon Bonnechère, a expliqué la nécessité de se conformer aux pratiques du groupe. Dans chaque pays, a-t-il fait remarquer, l'on créé d'abord une fondation qui porte toutes les actions de la société dans les domaines du social, de la santé et de la culture. Cette fondation pourrait être opérationnelle au cours de cette année ou en 2015. Sur la question de la fibre optique, le groupe reste prudent. Il voit davantage son implication dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Laurent Essolomwa

ASLM

La société annonce sa deuxième conférence internationale

La rencontre qui se tiendra au Cap, en Afrique du Sud, du 30 novembre au 4 décembre, constitue donc une opportunité pour les scientifiques, chercheurs et décideurs africains de porter les résultats de la recherche sur le devant de la scène mondiale.

L'objectif de cette conférence internationale est de mettre en évidence les efforts de l'ASLM (Société africaine pour la médecine de laboratoire) menés au niveau panafricain pour élever le niveau de qualité des soins aux patients et du contrôle des pathologies grâce à une amélioration des systèmes et réseaux de laboratoires en Afrique. Avec comme thème "Innovation et intégration des systèmes cliniques et de laboratoire : reconsidérer l'avenir du VIH, de la tuberculose, du paludisme, de la grippe, des maladies tropicales négligées et des pathogènes émergents en Afrique", la conférence de l'ASLM 2014 va s'ériger en une plate-forme destinée à partager les règles de bonne pratique, acquérir des connaissances et débattre d'approches innovantes avec la communauté mondiale des laboratoires afin de relever les défis majeurs sur le plan sanitaire. Selon le directeur général de l'ASLM, les laboratoires jouent un rôle stratégique dans la sécurité sanitaire mondiale. « Le partage de règles de bonne pratique permet à la communauté africaine de la santé de miser sur les évolutions historiques pour accroître l'efficacité des laboratoires, abaisser les coûts et développer des capacités locales durables. Grâce à des événements tels que l'ASLM2014, nous pouvons approfondir nos connaissances et explorer de nouveaux territoires afin de promouvoir le caractère essentiel du rôle et des avancées de la médecine de laboratoire en Afrique », a-t-il déclaré. Au moment où l'Afrique fait face à des épidémies, cette rencontre internationale vient à point nommé étant donné qu'elle met un accent particulier sur la recherche et le diagnostic de laboratoire de qualité.

G.O.T.

MÉDIAS

Un cabinet d'avocats à la rescousse du journal Congo News

Le bureau recruté par l'ONG de défense de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ) a, d'emblée, sollicité à titre préalable le retrait de la décision, prise par le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac), de suspendre le bi-hebdomadaire

Une correspondance du 14 avril d'un cabinet d'avocats portant la signature du Me Gérard Nkashama arrivée le 18 du mois dans le bureau du Csac, vise un recours préalable en vue du retrait de la décision de cette institution portant suspension du journal « Congo News » pour une durée de trente jours. Ce bureau d'avocats soutient le fondement de sa demande quant à ce qui est de la forme, d'une part, du fait que le Csac ait pris, le 28 mars 2014 « une décision suspendant à titre conservatoire Congo News pour vingt et un jours sans notifier ladite décision au concerné alors que celle-ci était censé dès lors produire ses effets et d'autre part, le CSAC motive cette décision dite à titre à conservatoire, en préjugant déjà du fond comme cela est facilement remarquable au cinquième attendu ». La lettre note, par ailleurs, qu'il est de principe en droit congolais qu'une décision judiciaire ou administrative dont la procédure a été entachée de vice soit levée dès le premier recours par la personne qui en est victime.

Respect de la loi



le président et le vice-président du Csac vraisemblablement parce que n'ayant pas de preuves contraires à produire ». « Il était de bonne administration que le CSAC dise la plainte non fondée », a souligné ce cabinet d'avocats.

Le cabinet conseil fait remarquer, relativement aux articles incriminés, que le bi hebdomadaire Congo News a fonctionné conformément la loi n° 96 -002 du 22 juin 1996 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de la presse, principalement ses articles 8, 11 et 13.

Ces juristes ont également souligné le respect, par ce journal, des dispositions des articles 3, 6, I et 9 du code de déontologie et d'éthique du journaliste congolais. « Nous estimons qu'une information émanant d'une source bien indiquée et appuyée par des pièces écrites ne peut être traitée de fausse sans production de la preuve de cette fausseté », ont-ils noté. Pour ce bureau, en effet, le Csac qui ne devait faire acception des personnes, devait se rendre compte que la personnalité visée par ces informations n'a pas exercé son droit de réponse alors que la loi le lui garantit, «

Que reproche le CSAC au journal Congo News ?

L'organe de régulation des medias congolais, note-t-on, reprocherait au journal d'avoir publié un article contenant une fausse information, des propos diffamatoires et des accusations sans preuves portant atteinte à l'honneur et à la dignité humaine.

Le Csac avait, en son temps, affirmé avoir pris cette décision après que la Maison civile du chef de l'État a déposé une plainte contre Congo News qui, dans son édition du 25 mars, a publié un article faisant état d'une rencontre secrète entre l'épouse d'Étienne Tshisekedi et une personnalité proche du chef de l'État.

Dans un communiqué du 30 mars, le directeur de publication de Congo News, John Tshingombe, a regretté que le Csac ait pris une telle décision sans au préalable notifier ce média. Selon lui, l'article incriminé n'a pas pourtant compromis les intérêts vitaux de l'État. « Que le public nous permette d'exprimer notre indignation sur l'instrumentalisation du Csac qui parle de mettre fin à la quête du sensationnel alors que les faits sont avérés », a-t-il appuyé.

Protestation de FFJ

Dans une autre lettre adressée auparavant au Csac, FFJ a également protesté de cette décision de l'autorité de régulation.

Pour cette ONG, à l'analyse des corpus des articles querellés, le journal n'a énervé ni la lettre ni l'esprit des prescrits de la loi-002 du 22 juin 1996 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de la presse encore moins ceux du Code de déontologie professionnelle, contrairement aux allégations du Csac.

Selon FFJ, de manière formelle, les personnes citées dans l'article contesté et qui se seraient senties lésées n'ont jamais démenti les faits allégués contenu aussi bien dans l'édition parue le mardi 25 mars 2014 ni dans la livraison n°641 du mardi 01 avril 2014. « Sur le plan de la procédure, il est de notoriété publique qu'une décision prise à titre conserva-

toire- comme celle du Csac-ne peut, aucunement, entamer le fond de l'affaire. L'organe de régulation a, par ce fait, fait montre de partis pris à l'encontre du journal pour l'avoir protégé », a souligné cette ONG. Dès lors, a poursuivi cette association, il ressort que la décision contre le journal a donc été prise dans la précipitation puisque la partie lésée, conformément aux articles 37, 38,39, et 40, de la loi sus évoquée jouissait de plein droit d'adresser un droit de réponse à la rédaction du journal mis en cause pour publication. Exercice auquel elle ne s'est, malheureusement, pas soumise. Par souci de sauvegarder du crédit du Csac, l'ONG a exhorté le président de cette institution, de rapporter sa décision, « qui n'encourage nullement le journaliste d'investigation dans le pays ». FFJ a, par cette même occasion, averti d'avoir saisi, d'ores et déjà, un cabinet d'avocats pour la suite de la procédure.

Le premier article querellé a été intitulé « Top confidentiel : Tshikas, rencontre secrète entre son épouse et Mugalu chez sa sœur Eugénie Tshika », publié dans l'édition n°641 du mardi 25 mars, et l'autre a été titré : « Exclusivité Congonews : Mugalu, sa demande d'audience à Limete où il reconnaît Tshisekedi comme président élu », paru dans l'édition n°643 du 01 avril 2014.

Lucien Dianzenza

FFJ salue la libération de Patrick Palata

Le journaliste a pu recouvrer la liberté à la faveur de la loi d'amnistie de février 2014 après plus de trois ans de détention.

L'organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse Freedom for journalist (FFJ), a salué la libération, le 19 avril, de Patrick Palata Ginano, journaliste à la station provinciale de Canal Congo Télévision (CCTV), une chaîne de télévision émettant au Bas-Congo, après trois ans et cent quatorze jours passés dans une prison de Kinshasa.

Palata, poursuivi pour « participation à un mouvement insurrectionnel » aux côtés de Faustin Munene, ancien général au sein des Fardc, actuellement en exil au Congo-Brazzaville, a été condamné à vingt ans de prison ferme par la justice militaire. Il avait été arrêté début janvier 2011.

La peine sus évoquée prononcée par le tribunal militaire de garnison de Matadi a été reconduite en appel par la Cour militaire du Bas-Congo. Ce qui avait conduit au transfèrement du condamné à la prison militaire de Ndolo, à Kinshasa. À la faveur d'une loi d'amnistie de février 2014, Patrick Palata a pu recouvrer la liberté.

On rappelle que FFJ avait mené des actions auprès de l'opinion en imprimant notamment le calendrier 2013 à l'effigie du condamné et rendu de nombreuses visites à la prison. L'organisation a également mis à la disposition du condamné une équipe d'avocats, membres de son département d'assistance juridique et d'autres, pour plaider sa cause et servir à toutes les éventualités. « Nous prenons acte

de cette libération et nous demandons que la même mesure s'applique à deux autres journalistes poursuivis presque pour les mêmes faits, actuellement gardés en prison à Kinshasa », a déclaré le directeur de FFJ, Désiré-Israël Kazadi. Il s'agit selon le directeur de cette ONG de Fortunat Kasongo Ndaw et John Mpoyi Kabeya, respectivement promoteur de la Radio-Télé Autonome du Sud-Kasaï (RTAS), émettant à Miabi, et directeur technique de la Radio Lisanga télévision (RLTV), émettant à Mbuji-Mayi, chef-lieu de la province du Kasaï Oriental. Kasongo et Mpoyi sont également détenus à la prison militaire de Ndolo, où ils ont été transférés, le 27 avril 2013, après huit mois de détention dans les cachots de l'Agence nationale des renseignements/Kinshasa et de l'Auditorat militaire supérieur de Kinshasa-Gombe. Le parquet militaire accuse les deux journalistes d'« incitation des militaires à la participation à un mouvement insurrectionnel », à cause de leurs relations supposées avec Roger Lumbala, un député déchu qui a rejoint la rébellion du Mouvement du 23 mars (M23). Il les soupçonne également d'avoir été en contact avec le colonel John Tshibangu, ex-commandant de la région militaire du Kasaï occidental, ayant fait défection en août 2012 après avoir créé un mouvement rebelle. Fortunat Kasongo et John Mpoyi, note-t-on, ont été successivement arrêtés, les 14 et 20 août 2012, au centre du pays puis transférés à Kinshasa, le 26 août 2012.

L.D.

SHOKOKAKOMA

Osase fait rimer danse avec persévérance

Le spectacle gratuit, mélange de danse traditionnelle et contemporaine, que la troupe de Bénédicte Shutsha offre aux Kinois depuis janvier dernier, le prochain est prévu le 22 mai au rond-point Kintambo magasin, est assorti d'une exhortation à faire preuve de ténacité pour « y arriver » dans la vie.

Bien connue comme danseuse et membre du chœur féminin de l'orchestre Viva la Musica, Bénédicte Shutsha, qui mène la troupe de danse Osase, en assure la direction artistique, avec l'ambition première d'illuminer le quotidien congolais. Partant de la signification même de cette formation, Osase veut dire lumière en tetela, elle affiche dès lors sa prétention « d'apporter la lumière au Congo ». Et, dans ce cas précis, il s'agit d'un appel à s'armer d'une volonté de fer, quitte à apporter un changement à sa condition. C'est par son art, la danse, que l'ex-nionion entend faire passer ce message. Étant elle-même déjà un bel exemple d'opiniâtreté, elle ne peut que bien savoir combien il en faut pour la réalisation de grands projets, ou comme dans son cas, atteindre un niveau estimable. En effet, passer de simple nionion à une chorégraphe dont les services sont appréciés par des stars de renom, à l'instar de Lokua Kanza, pour ne citer que lui, est loin d'être rien. Ou encore paraître au cœur des publicités des grandes marques de téléphonie comme Vodacom, c'est que l'on vaut son pesant d'or.

Au travers de Shokokakoma, encore un mot tiré de sa langue maternelle, le tetela, qu'il faut simplement traduire par «



Un extrait de Shokokakoma

On peut y arriver » en français, Bénédicte exprime une détermination qu'elle espère contaminer aux spectateurs de sa performance de danse. Le message central qu'elle véhicule en jouant de son corps, c'est que malgré la souffrance, la violence, la misère et la pauvreté, nous devons continuer à travailler pour y arriver un jour. Et de conclure de la sorte : « Sans sacrifice, sans le travail, sans l'espoir, il n'y a pas de vie ». Par ailleurs, quand elle fait savoir : « Nous avons choisi les carrefours aux heures de pointe pour permettre à tous ceux qui n'ont pas l'occasion de voir ce genre de spectacles de danse d'y avoir accès », c'est qu'elle pense en premier à ces gens qui n'ont pas toujours à l'esprit de fréquenter les centres culturels où divers spectacles forment le quotidien. Une façon de ramener l'art dans la cité de sorte à le mettre à la portée de tous. Ici, il n'est pas question de le proposer mais bien de l'imposer afin de le rendre coutumier.

Production signée Yvon Édoumou

Une production signée Yvon Édoumou,

le spectacle Shokokakoma offert par quatre danseurs et deux percussionnistes jouant du tambour fait le tour de la capitale, particulièrement dans ces lieux de grande fréquentation que sont les carrefours à l'instar des ronds-points Victoire et Huileries, la Place du 30 Juin. Rencontré au rond-point Huileries la semaine dernière, Yvon Édoumou a fait part aux Dépêches de Brazzaville de sa contribution dans Shokokakoma. Le sujet ivoirien a expliqué son appui dans la vulgarisation du spectacle de la sorte : « Amateur d'art, je suis intéressé par la culture. Aussi, lorsque Bénédicte m'a parlé de son projet, il m'a accroché ». Quant à son apport, il l'a décrite en ces termes : « En tant que promoteur d'art, je vise la mise en avant de l'art africain. Peu importe que ce soient les arts plastiques ou de la scène ».

Quant à l'agenda évoqué par le producteur, il avait pour point de départ le rond-point de l'Hôtel de ville situé à cheval entre l'avenue du Commerce et le Boulevard du 30 Juin, le 30 janvier dernier, il entend investir plusieurs quartiers de Kinshasa. La dernière représentation en date avait eu pour cadre le rond-point Huileries le 17 avril laquelle avait été précédée d'une semaine par celle de la Place du 30 Juin. Quant à la prochaine, elle devrait se tenir le 22 mai à Kintambo magasin comme dit plus haut. Et, à Yvon Édoumou de préciser ici sans autres commentaires : « Les spectacles se produisent chaque fois un jeudi à 17 heures pendant 25 minutes ».

Nioni Masela

COOPÉRATION CONGO-RUSSIE

Ouverture officielle du cabinet « Ruskiy Mir » à Pointe-Noire

La cérémonie a eu lieu le jeudi 17 avril au consulat honoraire de la Fédération de Russie à Pointe-Noire, en présence des autorités préfectorales et municipales de la ville océane.

Le préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, le maire de la ville, Roland Bouiti Viaudo, l'ambassadeur de la Fédération de la Russie au Congo, Youry Romanov, et le conseiller de l'ambassade de la Fédération de la Russie en République du Congo, directeur du centre culturel russe à Brazzaville, Sergey Belyaev, ont participé, aux côtés d'autres invités, à l'événement.

S'exprimant pour la circonstance, Youry Romanov et Sergey Belyaev ont rappelé que cet événement témoignait des liens d'amitié et de confiance qui unissent le Congo et la Russie depuis les cinquante dernières années. Le cabinet «Ruskiy Mir» (signifie en français: le monde russe), symbolise l'attitude privilégiée du Congo par la Russie. Malgré les changements



L'ambassadeur coupant le ruban symbolique. Photo Adiac

dûs à la conjoncture mondiale, la Russie a toujours été, est et restera un ami fidèle et allié du peuple congolais.

«En dépit du Centre culturel russe installé à Brazzaville, ce cabinet constitue un mini centre culturel qui a pour objectif la promotion de la langue et de la culture russe à travers les Congolais qui ont étudié en Russie et vivent à Pointe-Noire.

Ce centre abritera plusieurs activités culturelles russes comme des projections de films, des ateliers, des spectacles de théâtre, des dessins animés, une bibliothèque et autres», ont-ils déclaré. «Ruskiy Mir», centre privé et indépendant géré par un groupe d'intellectuels russes, sera dirigé par Margarita Françoise Zavgorodniaia.

Séverin Ibara

FESTIVAL DU THÉÂTRE SCOLAIRE

Le Centre d'enseignement privé de Loandjili honore ses comédiens

Pour féliciter les comédiens qui se sont distingués lors de la quatrième édition du Festival de théâtre scolaire (FTSPN) qui s'est achevée le 29 mars à Pointe-Noire, le Centre d'enseignement privé de Loandjili (CEPL) a organisé le 19 avril en son site une cérémonie en l'honneur de ses représentants qui ont valablement défendu les couleurs de l'établissement lors de ce rassemblement juvénile du théâtre en présence de Marie-Thérèse Loembé, directrice de CEPL et de nombreux invités.

Spectacle de théâtre, slam et repas d'amitié ont été au menu de ces retrouvailles à la fois conviviales et ludiques au CEPL, qui a accueilli non seulement ses représentants au FTSPN mais aussi les lauréats de six autres établissements scolaires, tels La Nouvelle Pépinière, Dom Helder Camara, le lycée Victor-Au-

gaineur, qui se sont distingués lors de ce festival, sans oublier les différentes lauréates du concours Miss Festival qui, par leur accoutrement sobre et typiquement africain, ont épaté le public. Ce qui a réjoui Marie-Thérèse Loembé, directrice du CEPL, qui n'a pas manqué de tarir d'éloges pour leur habillement digne qui a fait honneur à la femme africaine.

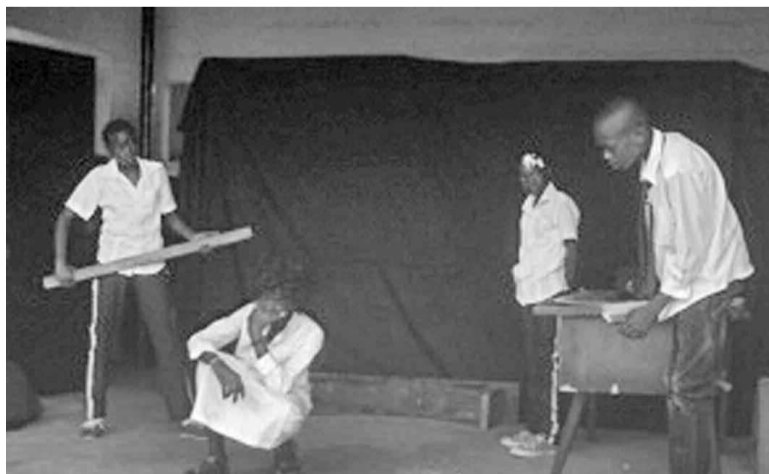
Le spectacle de théâtre Apocalypse de l'écrivain Yvon Wilfried Lewa-let-Mandah, meilleur spectacle catégorie collège, joué par les élèves de CEPL et de La Nouvelle Pépinière met à nu nos vices et notre cruauté, dont Homo Sapiens, un être surnaturel envoyé sur Terre est témoin et qu'il dénonce.

Selon Marie-Thérèse Loembé, le théâtre est une vraie école de la vie qui favorise l'épanouissement intellectuel de l'homme mais aussi participe à son confort moral. Aussi

s'est-elle réjouie d'avoir fait la connaissance de Cardy Cardelin-Babakila, enseignant d'art dramatique dans son établissement scolaire, qui s'évertue quotidiennement à transmettre le goût et la passion du théâtre aux enfants. Cette reconnaissance à l'égard de l'instructeur Cardy a également été témoignée par l'élève Cédric Makaya, qui au nom de ses collègues a remercié vivement l'encadreur pour son dévouement à leur transmettre ses connaissances dans l'art de Molière.

En quatre ans de participation au FTSPN, le Centre d'enseignement privé de Loandjili a énormément progressé. Quatrième aux première et deuxième éditions du FTSPN, il a remporté à la troisième édition le prix de meilleure école et celui de la meilleure école des écoles en décrochant le prix spécial du jury. Lors de la quatrième édition, le CEPL a remporté le prix du meilleur spectacle catégorie lycée avec Mon patron n'est pourtant pas un blanc d'Yvon-Wilfried Lewa-let-Mandah. Ce qui lui ouvre la porte pour participer au Festival du théâtre scolaire en 2015 à Brazzaville en espérant y faire bonne figure. C'est ainsi qu'il souhaite que tout le département de Pointe-Noire s'associe à lui pour décrocher le graal à Brazzaville. Un souhait aussi partagé par l'écrivain Yvon-Wilfrid Lewa-let-Mandah, l'écrivain-dramaturge qui a vu deux de ses oeuvres couronnées à la fin du festival.

Hervé-Brice Mampouya



Une scène de la pièce de théâtre « Apocalypse ». (© DR)

JUSTICE

Un tribunal d'instance pour Hinda et Bondji

«La création de ces deux tribunaux apportera une réponse aux petits litiges de la vie quotidienne ainsi qu'aux infractions aux règles de conduite élémentaires de la vie en société», a déclaré maître Aimé Emmanuel Yoka, ministre d'État, garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits humains, lors du dernier Conseil des ministres qui s'est tenu le vendredi 11 avril à Brazzaville.

Au cours de ce Conseil des ministres, maître Aimé Emmanuel Yoka a rappelé le contexte démocratique dans lequel la République du Congo fait ses pas, à la lumière des expériences d'ailleurs. «La justice est de tout temps, un marqueur de la démocratie», a-t-il dit. Et de poursuivre: «Au moment où notre pays construit son identité politique et son devenir, la justice reste le socle des libertés par lequel s'écrira et s'inscrira dans le marbre notre légitimité démocratique.»

Ainsi, pour renforcer l'offre des services judiciaires, le ministre d'État et garde des Sceaux a pensé qu'il était important de désengorger les tribunaux de grande instance, répartis sur le territoire national, en particulier dans les chefs-lieux de départements. En effet, la création de ces petits tribunaux permettra de répondre aux petits litiges de la vie quotidienne ainsi qu'aux infractions

aux règles de conduite élémentaires de la vie en société, a-t-il affirmé.

Pour densifier les assises de la démocratie congolaise, le gouvernement congolais s'est engagé dans la voie de la réforme en profondeur des structures de justice. La carte judiciaire actualisée à l'aune de ces réformes, se renforce au jour le jour par la création des formations juridictionnelles sur le fondement d'une organisation territoriale efficiente de la justice, dans le but de rapprocher la justice du justiciable.

Étant entendu que la distance peut constituer un frein à la saisine d'un tribunal. Car la conséquence d'une justice éloignée du justiciable est la prévalence de la justice privée avec son cortège d'abus. C'est pour cette raison et ce, afin de renforcer l'offre des services judiciaires, que le ministre a pensé qu'il était important aujourd'hui, de désengorger les tribunaux de grande instance en créant des petits tribunaux.

Rappelons que lors de ce Conseil des ministres, maître Aimé Emmanuel Yoka a présenté onze projets de loi, portant loi organique relative à la création des tribunaux d'instance. Parmi lesquels, ceux de Boko, d'Etoumbi, d'Ignié, de Makabana, de Makotipoko, de Mindouli, de Ngabé, d'Allembé et de Vinza.

Hugues Prosper Mabonzo

SANTÉ

Le Kouilou mobilisé contre l'épidémie de la rage

Grâce à la sensibilisation des populations et à la prise en charge des personnes mordues par les chiens errants et autres animaux de compagnie, l'épidémie de la rage est en passe d'être maîtrisée dans le département du Kouilou, selon Bernard Okela, directeur départemental de la santé au Kouilou.

l'échage de chiens doit être déclaré et les personnes mordues évacuées d'urgence à Pointe-Noire. Les ambulances sont en alerte nuit et jour pour pouvoir intervenir le cas échéant», a déclaré Bernard Okela. Puis, il a rassuré les populations de la disponibilité du vaccin anti rabique puisque des équipes de vaccination ont été acheminées dans les différents



Des chiens errants Crédit photo "Adiac"

Dix cas de morsures ou griffures de chiens et chats ont été enregistrés dans le département du Kouilou. Neuf d'entre eux ont été pris en charge tandis que le dixième cas enregistré, au village Youbi dans le district de Madingo-Kayes, n'a pu être sauvé. Ainsi, le directeur départemental de la santé du Kouilou demande aux propriétaires d'animaux de compagnie de faire vacciner leurs bêtes (chiens, chats, singes). «Tout cas de morsure, griffure ou

villages du département.

Les conseils pratiques ainsi que les premiers soins édictés par le secteur opérationnel des Grandes endémies, la structure en charge des personnes mordues par des chiens, sont : bien laver la partie touchée avec du savon et de l'eau propre en abondance pendant plusieurs minutes, puis mettre de l'alcool et de la Bétadine. La victime doit être conduite d'urgence au secteur opérationnel.

H.B.M.

BASKETBALL

Le week-end des Congolais de la diaspora en France

Pro A, 28^e journée

Énorme. Incroyable. Époustouflant. Samedi soir, face à Antibes, Nobel Bounkou-Colo a mérité tous les superlatifs pour qualifier sa prestation lors de la victoire de Limoges face à la Lanterne rouge (99-93) : 36 points (7/9 aux tirs, 4/5 aux tirs primés et 10/11 aux lancers francs) dont quelques dunks spectaculaires, cinq rebonds (dont trois offensifs), un contre favorable pour un défavorable, trois assistances, une interception, dix fautes subies et +42 d'évaluation en 33 minutes. Précieuse collectivement puisqu'elle assure à Limoges sa participation aux play-offs, cette victoire consacre surtout la performance individuelle du Brazzavillois qui bat son record personnel de points marqués et d'évaluation.

Sans Paccelis Morlende, forfait jusqu'en fin de saison, l'Asvel bat Cholet (97-78). Et se rapproche des play-offs.

Pro B, 41^e journée

Boulogne-sur-Mer l'emporte à Nantes (97-66) avec une petite prestation de Loïc Akono (sept pts, deux rebonds, trois assistances, une interception, une perte de balle, deux fautes commises pour deux subies et +7 d'évaluation). Le club nordiste est leader avec deux victoires d'avance sur ses premiers poursuivants.

Les résultats des Congolais de la

diaspora en Europe et en NBA

NBA : 1^{er} tour, 1^{er} match, Conférence Ouest

Dimanche soir, pour son entrée dans ces play-offs, Oklahoma City, second de la saison régulière, a battu Memphis (100-86). Le Thunder a pu compter sur son trio gagnant Durant-Ibaka-Westbrook. Le Congolais a joué 35 minutes pour 17 points (6/8 aux tirs et 5/5 aux lancers francs), 9 rebonds (7 défensifs), 1 passe décisive, 3 fautes commises, 1 perte de balle, 4 blocs défensifs et +28 d'évaluation.

Euroleague : quarts de finale, 3^e match

Dos à dos avec le Maccabi Tel Aviv après leurs deux matchs à domicile, les Milanais de l'EA7 se sont inclinés ce lundi à Tel-Aviv (63-75). Ils sont désormais menés 2-1 et devront renverser la vapeur mercredi, toujours à l'extérieur, pour décrocher un match d'appui. C.J Wallace a joué 14 minutes pour 2 points, 4 rebonds (1 offensif), 1 bloc défensif, 1 faute commise pour 2 subies et +5 d'évaluation.

Espagne : 28^e journée, Liga ACB

La Bruixa d'Or chute à domicile face à Cajasol (72-97). En 19 minutes, Max Kouguère a compilé 3 points, 3 rebonds défensifs, 2 interceptions, 4 fautes commises et -1 d'évaluation. Il reste six journées au club Brazzavillois pour quitter la 17^e place et revenir sur les équipes classées 15^e et 16^e, qui comptent deux victoires de plus.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le CESD la Djiri retrouve Angers en finale du tournoi de Rezé

Indûment présentée comme la sélection nationale du Congo par la presse locale, l'équipe U17 du CESD la Djiri fait tout de même honneur au football congolais, puisque la formation dirigée par Vincent Rautureau s'est qualifiée pour la finale de la trentième édition du tournoi international cadets de Rezé. Battu aux tirs au but par Angers (0-0 dans le temps réglementaire, puis 5 tirs au but à 4) lors du troisième match de poules, le CESD la Djiri a accédé aux demi-finales en tant que meilleur deuxième.

Dans le dernier carré, c'est le Stade-Breistrois, tenant du titre, qui se dressait face aux académiciens congolais. Vincent Rautureau raconte la rencontre, soldée par un score de parité et une victoire congolaise par 5 tirs au but à 4 : «Face à une équipe de Brest très solide, l'entame de match a été difficile. Au bout de dix minutes, nous avons

fait une petite modification tactique pour que l'équipe joue plus haut et soit plus agressive

joué contre des grosses équipes comme Angers, Guingamp ou Brest, tout en faisant tourner



Les joueurs de Vincent Rautureau se sont qualifiés pour la finale du tournoi de Rezé. Ils affrontent ainsi Angers ce dimanche après-midi. (© DR)

dans son pressing. À la 24^e, nous nous sommes créé une belle occasion, mais le score finale de parité est somme toute logique.» En finale, le CESD retrouvera le SCO Angers pour une revanche et la médaille d'or : «Je suis confiant, poursuit le technicien vendéen. Jusqu'ici, nous avons

notre effectif, qui est limité en nombre (voir par ailleurs). Nous avons les armes pour revendiquer la victoire, je n'en doute pas. Mon groupe est fort sur le terrain et dans sa tête.» La finale aura lieu ce dimanche à 16 h30.

C.D.

**LES GRANDS JOUEURS
LES GRANDS MATCHS**



ET AUSSI EN MAI SUR CANAL+



LES CHAINES CANAL+ TOUJOURS A

10 000 FCFA/ MOIS*

www.canalplus-afrique.com

CANAL+

CANAL+ AFRIQUE SAS au capital de 4.000.000 € - 438.880.163 R.C.S NANTERRE - © Stéphanie ALLAMAN/PANORAMIC

*Tarif en vigueur au 01/03/2014, hors coûts liés au décodeur et aux matériels de réception et à l'installation. Voir conditions chez votre Distributeur Agréé.

TAEKWONDO

Les Diabes rouges se font de l'or au championnat d'Afrique centrale

Les taekwondoïens congolais ont remporté dix médailles, dont quatre en or, lors de la 5e édition de la compétition qui s'est disputée du 17 au 20 avril au Tchad.

Les Diabes rouges de taekwondo n'ont pas fait piètre figure au championnat d'Afrique centrale. D'autant plus que les dix athlètes alignés ont remporté chacun une médaille, selon leurs performances qui diffèrent, bien sûr, les unes des autres. Le Congo est donc monté quatre fois sur la première marche du podium grâce aux quatre médailles d'or remportées par ses combattants. Nuptia Boyangass a ouvert la voie en s'imposant en finale, chez les dames. Rosny Matadi, Levaillant Mambounda et Djo Ebouenet ont également remporté leurs ultimes combats dans la course aux médailles d'or mises en jeux dans cette compétition sous-régionale. Une performance en or nettement supérieure à celle de la 4e édition de cette compétition disputée en RD Congo.

Les deux médailles d'argent, par ailleurs, ont été empochées par Jarin Tchikaya et Néhémie Moutsemo. Michel Tsondé, Amélia Ngouabi, Evrard Bintsangou et Merveille Alanga se sont contentés des médailles de bronze. Cette performance montre que les taekwondoïens congolais ont pu tenir tête à leurs adversaires venus de la RD Congo, du Gabon, du Cameroun, de la Centrafrique et du Niger. Même si les failles n'ont pas



Une séance d'entraînement des athlètes crédit photo Adiac

manqué. «Les athlètes ont fait de leur mieux pour défendre les couleurs du pays. Ils sont dix et ont remporté dix médailles. (...) Mais je pense que l'expérience des grandes compétitions leur a peut-être manqué sinon ils auraient glané davantage de médailles», a déclaré le président de la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae), Stanislas Mbys. L'expert franco-congolais, Me Goma

Kamba, n'avait donc pas tort, le 19 février dernier, lorsqu'il s'exprimait sur le talent des athlètes congolais. «Les athlètes que j'ai vus sur le tatami sont capables de rapporter des médailles dans diverses compétitions. Mais il y a encore du travail à faire», avait-il déclaré à l'issue d'un stage qu'il avait dirigé à Brazzaville.

Un test réussi pour la Fécotae

Cette 5e édition du championnat d'Afrique centrale de taekwondo est la première compétition internationale à laquelle les athlètes congolais ont pris part depuis la mise en place de la nouvelle Fédération, le 15 mai 2013. En dehors, bien entendu, du championnat national et d'autres tournois de casses, de démonstrations ou de combats, au niveau du pays. Pour le président de la Fécotae, la di-

rection technique nationale, le collège des entraîneurs ainsi que d'autres entités constitutives de la Fédération, ont relevé le défi de bien amorcer la campagne internationale des taekwondoïens congolais. Dix athlètes et dix médailles dans une compétition aussi relevée est une réussite. Celle-ci est aussi le fruit du travail des experts franco-congolais de la diaspora qui se sont attelés à la formation des athlètes à travers les stages organisés par la Fécotae.

Les arbitres aussi étaient de la partie. Deux arbitres congolais ont officié les combats de ce championnat d'Afrique centrale, forts de leur compétence renforcée lors du tout dernier stage tenu le 26 mars de l'année en cours à Brazzaville. Ces arbitres ont aussi joué leur partition dans le suivi des athlètes en leur rappelant, tout le long de la compétition, les principes réglementaires à ne pas outrager pour éviter les sanctions. Si bien qu'aucun athlète congolais n'a écopé d'une exclusion. Un travail qui leur valu le rang d'arbitre international. Le président de la Fécotae a expliqué que le travail ne devrait pas s'arrêter là. Car, toutes les compétitions n'ont pas les mêmes réalités. Pour ce faire, le département des Sports devrait continuer à donner un coup de pouce à la Fédération afin de donner plus de compétitions et de formations aux taekwondoïens. Les Jeux africains s'approchent à pas de géant.

Rominique Nerplat Makaya

STADE DENIS SASSOU-N'GUESSO À DOLISIE

Une pelouse synthétique prévue d'ici à la saison prochaine

Rémy Ayayos Ikounga a partagé sa vision de doter l'installation d'une pelouse artificielle, dans une interview accordée à la presse présente à Dolisie lors du match aller du tour de cadrage. En attendant, il ne perd pas de vue qu'il faut motiver les supporters pour qu'ils soutiennent davantage l'équipe congolaise.

Les Dépêches de Brazzaville : À la fin du match, vous êtes descendu dans les vestiaires pour vous adresser aux joueurs. Quel a été votre discours face à eux ?

Rémy Ayayos Ikounga : C'est vrai que je suis descendu dans les vestiaires. D'abord pour dire aux joueurs que leur prestation n'était pas excellente, même si la victoire était au bout. Mais c'est une victoire à prendre avec des pincettes parce que ce n'est qu'une première manche. Je voulais aussi faire réaliser aux joueurs que le retour serait un match difficile. Au Ghana, il faut s'attendre à une équipe locale qui va mieux jouer. Nous ne connaissons pas la qualité du terrain là-bas. Mais nous avons le devoir de préparer ce match avec beaucoup de sérieux. C'est pour cela que j'ai attiré leur attention sur l'esprit de discipline, de respect de certaines règles de vie et d'hygiène pour que physi-

quement et moralement, nous soyons prêts pour affronter ce défi ghanéen parce que nous n'avons pas le choix. Nous devons nous qualifier au Ghana.

LDB : La pelouse de Dolisie ne semble plus obéir aux joueurs des Léopards qui sont très techniques. Comment y remédier ?

R.A.I. : Cette question est pertinente. Nous l'avons déjà évoquée à d'autres endroits et en d'autres temps. Je pense aussi qu'un journal de la place a écrit un article sur ce fait majeur. Vous voyez par exemple au Soudan, l'équipe a mieux déployé son jeu grâce à la qualité du terrain. Mais notre pelouse, franchement, est dans un état déplorable et piteux. Cela facilite l'équipe adverse qui vient défendre. Et l'équipe locale qui se doit de développer en étant un peu plus technique, plus attrayante et plus agréable, et donc

plus offensive, est alors en difficulté. Vous voyez le nombre de pertes de balles, de tirs ou de centres ratés, de chutes imprévues... Tous ces faits me font penser que cette pelouse doit être refaite. Or j'avais pris contact avec plusieurs techniciens qui malheureusement, m'ont dit, et je fais confiance à leur expertise, qu'il fallait au moins deux mois pour refaire une pelouse. J'avais eu l'idée d'acquérir une pelouse en Belgique et de la placer rapidement, mais cela ne pourra jamais prendre moins de deux mois, voire deux mois et demi. Alors, pour cette saison, je pense que l'on doit s'y faire. C'est vraiment la mort dans l'âme mais il faut rester courageux. Nous allons nous contenter de ce que nous avons et jouer cette chance à fond.

LDB : L'apport du public dimanche au stade, vous a-t-il manqué ?



Rémy Ayayos Ikounga

R.A.I. : Il y avait déjà un léger progrès comme on pourrait le dire. Mais je vais prendre une formule pédagogique en disant que le public peut mieux faire. Il reste beaucoup à faire parce que c'est une gangrène congolaise. Ce n'est pas seulement le public des Léopards, mais sur tous les stades congolais. Même quand ce sont les Diabes rouges qui jouent, vous voyez bien que c'est un public qui est beaucoup plus spectateur que supporter et acteur. Il fait partie du match. Ce n'est pas pour rien que l'on parle du douzième homme. Si vous avez un public qui attend les buts pour crier et savourer, je

pense que vous perdez un membre de l'équipe. J'espère que lors des prochaines occasions, grâce à certaines dispositions que nous sommes en train de prendre dans les quartiers avec du matériel adapté, on pourra connaître un public plus vibrant qui terrorisera un peu plus l'adversaire... Même quand il faut respecter l'adversaire, il faut lui mettre une pression énorme. Et sur tous les stades sur lesquels nous jouons, vous voyez bien que nous avons cette pression à l'extérieur. Or nous nous attendons à cela au Ghana.

Prpapos recueillis par James Golden Eloué